

## DORVAL OU MIRABEL ?

### Le comité Sauriol pourrait ne pas trancher la question

MICHEL ARSENEAULT

Ottawa avait demandé au conseil consultatif des aéroports de Montréal, le comité Sauriol, de faire preuve d'une « forte dose de courage politique » pour lui indiquer la voie à suivre dans ce dossier.

Il semble toutefois que le comité, qui doit se réunir aujourd'hui pour faire le point, n'arrivera pas à faire de recommandation formelle en faveur de Mirabel ou Dorval.

Un porte-parole du comité, M. André Sormany, a affirmé hier qu'il était « probable » que le conseil consultatif, profondément divisé entre partisans de Mirabel ou Dorval, constate « l'impossibilité de faire une recommandation sur les options soulevées ».

M. Sormany a expliqué qu'il pouvait toutefois y avoir accord sur certains points. « Tout le monde s'entend : le statu quo ne peut pas continuer », nous a-t-il déclaré.

M. Sormany ne croit pas que le comité se défile en renvoyant la balle au gouvernement. « De toute façon, même s'il y avait eu unanimité, il (le comité) n'aurait fait que constater qu'il y avait unanimité (...) Le comité va dire



M. Jean-Pierre Sauriol

au gouvernement : « C'est à vous de décider. Il va y avoir des oeufs à casser de part et d'autre ».

Composé de 14 membres, le comité que préside l'ingénieur lavallois Jean-Pierre Sauriol doit soumettre son rapport sous peu au ministre fédéral des Transports, M. John Crosbie.

Certains organismes représentés au comité — la Chambre de commerce de Montréal, le Bureau

Voir page 8: Aéroports

## Le premier ministre canadien atténue l'impact du contrat des F-18

### Constitution: Bourassa et Mulroney envisagent la négociation du même angle

GILLES LESAGE

Aucune décision concernant l'octroi du contrat d'entretien des avions F-18 ne sera prise avant quelques mois, a fait savoir le premier ministre fédéral, hier soir, au terme d'un tête-à-tête de plus d'une heure avec M. Robert Bourassa.

Il n'y a donc pas de dissension à ce sujet entre les ministres, ajoute M. Brian Mulroney en réponse aux questions des journalistes, le conseil des ministres n'ayant pas encore été saisi de la question. Le premier ministre du Québec souhaite que ce contrat de plusieurs millions de dollars soit accordé à Canadair, et il en a fait le principal sujet de son entretien avec son homologue fédéral. Mais M. Mulroney a tenté d'en atténuer l'impact, notant que ce contrat d'entretien est étalé sur une longue période. Plus tôt, des ministres fédéraux avaient laissé entendre que la décision était imminente, mais il n'en serait pas ainsi, selon M. Mulroney.

Sur le plan constitutionnel, par contre, les deux hommes politiques semblent sur la même longueur d'ondes, du moins quant à la démarche à suivre pour amener le Québec à accepter la loi fondamentale du pays.

Voir page 8: Rencontre



Photo Jacques Grenier  
Les premiers ministres québécois et canadien lors de leur rencontre à la résidence de M. Bourassa hier, à Outremont.

## AU SOMMAIRE

### LE F-18 VOLE LA VEDETTE À CAE

L'octroi du contrat d'entretien des F-18 a relégué à l'arrière-plan hier l'annonce du sixième agrandissement de l'usine de CAE Electronique à Saint-Laurent. Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, qui assistait à la cérémonie officielle, a promis de mettre le sujet du F-18 à l'ordre du jour de ses entretiens avec son homologue canadien, M. Brian Mulroney. Page 9

### 50,000 PERTES D'EMPLOI

L'Association pétrolière canadienne attribue à l'effondrement des cours mondiaux du pétrole la perte de 50,000 emplois au Canada. Et il n'est pas exagéré de prédire que ce nombre grimpera à 70,000. Page 9

## Le silencieux

NOUVEAU-NÉ. — Fruit de mère.  
Une image vaut mille mots de trop.

« Quand on a un éventail d'idées, on ne remue que de l'air. »

« Que faut-il penser des lettres anonymes, sinon qu'elles sont innomables ? »

— ALBERT BRIE

## Kadhafi veut armer les « combattants anti-apartheid » d'Afrique australe

HARARE (AFP, Reuter) — Le colonel Mouammar Kadhafi, chef du régime libyen, s'est déclaré disposé à « entraîner et à armer les combattants » anti-apartheid d'Afrique australe, estimant qu'il n'y a « pas d'autres voies que le combat » contre Pretoria.

Dans une déclaration en arabe diffusée mardi soir à la télévision zimbabwéenne, et qui n'avait pas été retransmise au centre de presse du 8ème sommet des non-alignés, le colonel Kadhafi a ajouté que « la présence blanche en Afrique du Sud est du vil colonialisme. Il ne saurait y avoir de compromis ni de négociations car il ne s'agit pas d'un différend politique mais une affaire d'anéantissement ».

Le dirigeant libyen a d'autre part réaffirmé son soutien au gouvernement d'Union nationale de transition du Tchad (GUNT, de M. Goukouni Weddeye) et a réclamé « le retrait des troupes américaines, françaises et zairoises » de ce pays.

Auparavant, dans une déclaration faite lundi soir à son arrivée à Harare et obtenue dans son intégralité hier par l'AFP, le colonel Kadhafi n'avait pas dit qu'il entendait « anéantir » le mouvement des non-alignés en tant que tel, contrairement à certains reportages.

Parlant au figuré, le dirigeant libyen avait invité, en fait, le mouvement à se dépasser et à choisir son camp. Ses propos étaient les suivants : « Je ferai de mon mieux pour que ce mouvement se dépasse et pour diviser le monde en deux blocs, car il existe deux camps, le camp impérialiste et le camp de la libération et



Le colonel Mouammar Kadhafi

il n'y a rien d'autre. Je lutterai pour cet objectif », a-t-il dit.

Dans son interview à la télévision zimbabwéenne, il estime que « toute détérioration de la situation en Méditerranée, zone très sensible, causera un grave préjudice pour la paix mondiale. L'agression américaine contre la Libye, en avril dernier, n'avait pas de justification et l'absence de punition de la part de la communauté internationale encouragera les fous », a-t-il ajouté.

À propos du Tchad, il réaffirme son

« soutien au gouvernement d'Union nationale, reconnu par les instances » internationales. Qualifiant de « rebelle » le gouvernement du président Hissène Habré, le colonel Kadhafi l'a accusé d'être « soutenu par les troupes françaises ».

Il réclame « le retrait des troupes françaises, américaines et zairoises du Tchad » et se déclare « prêt à envoyer des troupes au Tchad pour réaliser la paix, et à demeurer neutre » entre les diverses factions antagonistes.

Il justifie l'intérêt de la Libye pour le Tchad par son voisinage, estimant que « si les Américains entrent au Tchad », la Libye a « le droit prioritaire de défendre sa sécurité et son territoire ».

Par ailleurs, le président angolais a déclaré que l'Angola avait subi des dommages de guerre estimés à plus de \$ 12 milliards US depuis 10 ans.

L'Angola, a-t-il ajouté, mène deux guerres : contre les Sud-Africains et contre l'UNITA (Union nationale pour la libération totale de l'Angola), soutenue par l'Afrique du Sud et les États-Unis. Cinq mille personnes ont été rendues handicapées par ces combats tandis que 600,000 autres ont été déplacées, a-t-il précisé.

Selon M. Dos Santos, Pretoria entretient 20,000 soldats le long de la frontière anglo-namibienne, se tenant prêts à mener des incursions en territoire angolais. Même en cas de départ du contingent cubain présent en Angola — comme le réclament Pretoria et Washington en pré-

Voir page 8: Kadhafi

## Réforme de l'aide sociale

### Paradis annonce une consultation publique

QUÉBEC (PC) — Le

projet de réforme de l'aide sociale fera finalement l'objet d'une consultation publique en commission parlementaire, a annoncé hier le ministre responsable Pierre Paradis.

Le ministre n'a pas encore décidé si cette commission parlementaire sera convoquée avant ou après le dépôt du projet de loi qui est prévu pour le début de novembre.

Un document de consultation sera publié d'ici la fin de septembre, a également précisé M. Paradis à son arrivée à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

Puis, le ministre mènera cette consultation dans le cadre d'une tournée de toutes les régions du Québec au cours du mois d'octobre, et ce sera ensuite la présentation du projet de loi à l'Assemblée nationale au début de novembre.

Voir page 8: Aide sociale



## Washington négocie un échange pour libérer Daniloff

WASHINGTON (FP) — Les États-Unis ont fait à l'Union soviétique une proposition destinée à obtenir la libération du journaliste américain accusé de tentative de contrebande, ont indiqué, hier, des responsables américains.

Selon ces responsables, qui ont requis l'anonymat, Washington propose de confier — en attendant son procès — le ressortissant soviétique Guennadi Zakharov, détenu à New York pour espionnage, à l'ambassadeur d'URSS à Washington Youri Doubinine.

En échange, Daniloff serait renvoyé aux États-Unis.

Voir page 8: Échange

## LE CHILI À L'HEURE DE LA CONTESTATION

### 2. La surprenante pluralité des oppositions

JEAN-JACQUES FONTAINE  
Collaboration spéciale

SANTIAGO — Les divisions de l'opposition chilienne sont-elles le principal obstacle à la chute de Pinochet ? Impossible évidemment de nier que le désaccord soit important au sein des forces de changement. La politique dans ce pays est affaire de spécialistes, avocats pour la plupart qui n'ont que peu de liens directs avec leur base, les milieux d'affaires, les organismes professionnels. Une partie de la population a fait durant l'unité populaire l'expérience partielle d'une gestion directe des affaires publiques et n'a pas envie d'y renoncer. Le souvenir des erreurs et des outrances qui marquèrent le gouvernement de Salvador Allende est encore vif dans les esprits. Ceci suffit-il à expliquer cela ? J'en doute.

La vieille tradition parlementaire chilienne accentue l'aigreur d'un débat sur les choix de société. Le simple accord sur le programme de transition à la démocratie ne suffit-il pas miraculeusement à créer l'unité. Cependant, rien dans les faits ou les déclarations ne justifie vraiment cette primauté de la querelle capitaliste-socialisme sur la discussion dictature-démocratie.

La droite voit dans le Parti communiste le bras allongé de Moscou pour déstabiliser le Chili. Ce serait une réponse à l'action du président Reagan au Nicaragua. Le Parti communiste de son côté insiste lourdement sur le fait qu'il se bat à terme pour l'instauration d'une société socialiste. Il justifie l'action militaire du Front patriotique Manuel Rodríguez au nom du « terrorisme d'État » exercé par Pinochet. Le Front lui-même se renforce dans la jeunesse : il représente une forme d'expression concrète de la colère dans une situation politiquement bloquée. Transposés dans une situation démocratique ces antagonismes seraient-ils vraiment le germe d'une guerre civile ? Que s'est-il passé en Espagne après la mort de Franco, dans l'Argentine post-malouine ?

Virulence verbale, crainte et blocage me paraissent bien plus être la résultante du gel de la circulation des idées imposées par la dictature que des risques que chacune des tendances de l'opposition fait courir aux autres. D'autant plus que Pinochet tient en main fermement des secteurs clés de la société chilienne qui lui sont pourtant opposés.

■ AUTRES INFORMATIONS Page 2

Le patronat national dans son ensemble désire le départ du général-président parce qu'il a fait les frais des expériences économiques désastreuses de ces 13 dernières années, mais Pinochet le contrôle grâce à l'embêtement intérieur du pays : les banques sont gestuellement en faillite, seule la caution de l'État sur leur créance leur permet encore de fonctionner. L'industrie est à l'aveuglante. Que se passerait-il pour ces entrepreneurs si une nouvelle équipe accédait au pouvoir ?

Prenons même le cas de l'Église au Chili, la religiosité n'a pas le caractère mystico-magique que l'on rencontre dans le nord-est brésilien ou en Haïti. Que la hiérarchie catholique par conséquent oeuvre dans la défense des droits de l'homme, cela ne gêne pas trop le gouvernement, ce n'est pas un détonateur social. Qu'elle essaie par contre de créer un mouvement d'opinion massif contre Pinochet c'est plus dangereux. Ici, l'accent spécifique de la répression porte sur l'arrestation des prêtres ouvriers qui descendent dans la rue au côté des *pobladores* sur la multiplication des chicanes mises à la préparation de la visite du pape, prévue pour avril 1987. Par contre, Pinochet feint de prêter une oreille attentive aux protestations de Mgr Fresno, archevêque de Santiago, lorsqu'il dénonce les excès de l'armée.

Voir page 8: Chili

ST-LEONARD  
6060 Métropolitain est,  
Tél.: 253-1122  
GREENFIELD PARK  
999 Boul. Taschereau  
Tél.: 466-1555  
DOLLARD-DES-ORMEAUX  
3460 Boul. des Sources  
Tél.: 685-3600  
LAVAL  
381 Boul. des Laurentides  
Tél.: 669-0809

## MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

NOUS AVONS CE QU'IL VOUS FAUT,  
"Ca c'est certain!"

1138 Ave. BEAUMONT

ROCKLAND  
JEAN TALON  
L'ACADIE  
AVE. BEAUMONT  
Place Beaumont  
MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE  
(Centre d'achats Place Beaumont)  
Tél.: 735-9555  
735-9777  
(Ville Mont-Royal)

### DIVISION ORDINATEUR PANAMA 286

100% COMPATIBLE AVEC LE MODÈLE I.B.M. AT.

- Unité centrale: 80286-5 • Mémoire 640 K
- 1 lecteur de disquette, double côté 360 K
- 1 lecteur de disque rigide de 33 Mo
- Une unité de sauvegarde sur ruban intégré
- Carte vidéo ATI • Interfaces parallèle pour imprimante
- Interface série RS232 • Horloge/calendrier
- 2 fontes d'alimentation (compatibles IBM)
- Clavier compatible IBM AT • Écran OGVAR monochrome 14"

\$5899<sup>00</sup>

Prix spécial pour INSTITUTION, PME et ENTREPRISE GOUVERNEMENTALE

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## Chili Étudiants arrêtés

SANTIAGO (AFP) — La veille de la journée de grève nationale lancée par les courants de gauche du Mouvement démocratique populaire (MDP) a été marquée par l'arrestation d'une quarantaine d'étudiants, un attentat manqué contre le métro de la capitale et l'incendie de 5 autobus, a-t-on appris hier de sources sûres.

Des centaines de passagers ont été bloqués dans le métro après que les services de sécurité eurent découvert un paquet contenant une charge de 2 kg de dynamite.

Le trafic du métro de Santiago a dû être interrompu pour plusieurs heures pour permettre aux spécialistes de neutraliser l'engin. Aucune organisation n'a jusqu'à présent revendiqué cette tentative d'attentat.

Par ailleurs, des troubles ont éclaté à proximité de l'Université de Santiago.

D'autre part, le Parti démocrate-chrétien s'est démarqué des mots d'ordre lancés par les partis de gauche dans les rues de Santiago, appelant notamment à la grève générale.

Les observateurs notent que la décision du Parti démocrate-chrétien constitue un revirement par rapport à la position de soutien au mouvement de grève définie vendredi dernier par son conseil national.

Le mouvement de grève lancé par les courants d'extrême-gauche regroupés au sein du Mouvement démocrate populaire (MDP) n'a pas non plus recueilli le soutien des membres de l'Assemblée civile, qui ont décidé d'organiser aujourd'hui leur propre journée en faveur de la démocratie.

Treize ans après l'instauration du régime militaire, la vie des 12 millions de Chiliens connaît des tensions comparables à celles qui précéderont la chute du président Allende.

Selon Amnistie Internationale, les droits de l'homme sont de plus en plus gravement bafoués au Chili où 700 personnes sont portées disparues et 300 prisonniers politiques victimes de la torture et de la faim.

Dans une entrevue accordée depuis Lima, M. Martin Jenck, d'AI, a par ailleurs annoncé l'inauguration le 18 septembre à Lima d'une place Salvador Allende, assassiné lors du coup d'État qui a porté le général Pinochet au pouvoir. Le dictateur mène le pays depuis 1973.

## Singapour se porte à la défense des É.-U.

# Les non-alignés dénoncent d'une même voix l'apartheid

HARARE (AFP) — L'Afrique du Sud et le système de l'apartheid ont été dénoncés en règle, hier à Harare au sommet des pays non-alignés, alors qu'au troisième jour des travaux, les premiers chefs de délégation, les présidents Abdou Diouf (Sénégal) et Raul Alfonsín (Argentine) en tête, ont commencé à quitter la capitale du Zimbabwe.

En revanche, hier matin, le colonel Mouammar Kadhafi était toujours à Harare, où il a eu un long entretien séparé avec le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, qui conduit la délégation de son pays, en l'absence du président Hafez El Assad.

À la tribune du sommet, l'Afrique du Sud a été la cible privilégiée de nombreux orateurs. Les présidents yougoslave et éthiopien, MM. Sinan Hasani et Mengistu Hailemariam ont mis l'accent sur la nécessité d'accroître l'aide, notamment militaire aux mouvements de libération d'Afrique australe. Le président Samora Machel du Mozambique a, de son côté, dressé un sombre tableau des conséquences pour son pays des activités des « pseudo-guérillas », appuyées par l'Afrique du Sud, allusion au RNM, mouvement mozambicain de résistance nationale.

M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, le mouvement indépendantiste namibien, a accusé les troupes sud-africaines d'employer mainte-

nant des armes chimiques pour lutter contre l'insurrection en Namibie.

M. Nujoma a ajouté, au cours d'une conférence de presse, que l'armée sud-africaine avait également recouru à des unités spéciales semblables à celles « des nazis » pour massacrer les civils soutenant la SWAPO.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères de Singapour, M. S. Dhanabalan, a apporté un note discordante dans le concert d'attaques contre l'Afrique du Sud et les États-Unis qui se succèdent depuis lundi à Harare, en déclarant que le mouvement des non-alignés n'était plus écouté car il ne condamne pas l'occupation soviétique de l'Afghanistan « comme il condamne le rôle des États-Unis en Amérique latine ».

Le chef de la délégation de Singapour a mis le doigt sur un point sensible. Alors qu'il dénonce tous azimuts l'action des États-Unis dans le monde, le projet de déclaration politique finale du sommet, qui doit s'achever samedi, n'attaque l'Union soviétique à aucun moment et ne la mentionne même pas dans le chapitre consacré à l'Afghanistan qui se borne à demander le retrait « des troupes étrangères » du pays.

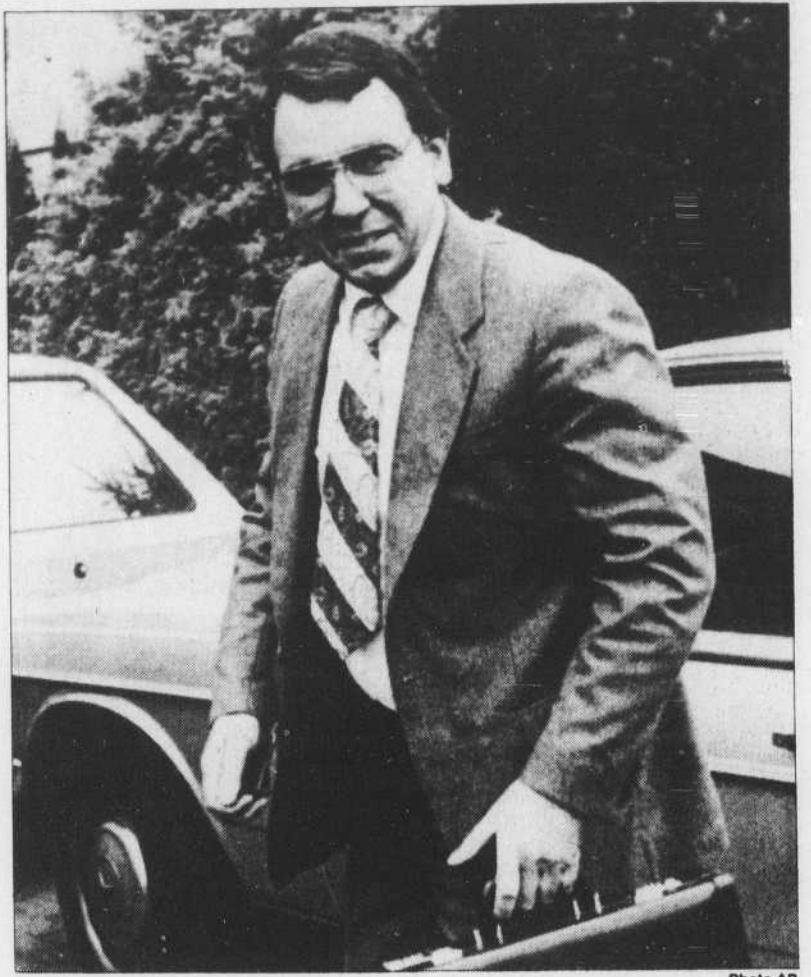
Sur le plan économique, le sommet a décidé de confier à l'ancien président tanzanien, Julius Nyerere, qui fut longtemps une grande figure du mouvement, la tâche de former

« une commission spéciale du sud » qui sera chargée d'examiner les problèmes des pays en développement et de suggérer des solutions pour tenter de les régler. Mardi soir, les délégués avaient pu entendre un réquisitoire passionné contre les institutions monétaires internationales de la part du président péruvien, M. Alan Garcia, qui avait stigmatisé avec force « l'apartheid économique » et « le racisme financier » pratiqué, selon lui, par les pays industrialisés à l'égard de ceux du tiers monde.

Le Zimbabwe ne se laissera ni « ému » ni « intimidé » par la décision des États-Unis de réduire de deux tiers leur aide au Zimbabwe, a déclaré le ministre zimbabwéen de l'Information, M. Nathan Shamuyirira, porte-parole du 8e sommet des non-alignés.

Les États-Unis ont décidé le 4 juillet dernier de réduire leur aide au Zimbabwe de \$20,5 millions US à \$7 millions pour l'année en cours, en raison notamment de déclarations récentes des dirigeants de Harare mettant en cause Washington à propos de la situation en Afrique du Sud.

Mardi le porte-parole du département d'État a également qualifié de « litanie d'accusations arbitraires et sans fondement », les attaques dont les États-Unis ont déjà fait l'objet à Harare.



Enquête sur le capitaine des Tamouls

Le capitaine Wolfgang Bindel est soupçonné d'avoir convoyé depuis la RFA puis abandonné en mer 155 réfugiés tamouls recueillis au large de Terre-Neuve le 11 août. De retour en RFA après avoir abandonné son bateau, saisi par les autorités espagnoles à Las Palmas, il n'a pas encore été entendu par les autorités ouest-allemandes. Le capitaine a déjà déclaré publiquement n'avoir enfreint aucune loi.

## Des dissidents se manifestent au Surinam

LA HAYE (AFP) — Des dissidents armés menés par l'ex-militaire Ronnie Brunswijk ont attaqué hier un poste de police à Albina (est du Surinam) près de la frontière avec la Guyane française, a annoncé un porte-parole officiel surinamien, dans une communication téléphonique depuis Paramaribo avec l'agence néerlandaise ANP.

M. Laurens Neede, chef du Bureau de mobilisation populaire Paramaribo, interrogé par l'ANP hier soir, a indiqué qu'une fusillade avait opposé les agresseurs aux policiers du poste. M. Neede n'a pas été en mesure de préciser si l'incident avait fait des victimes.

(Un peu plus tôt, l'agence de presse surinamienne SNA avait annoncé que le poste militaire d'Albina avait été attaqué hier à l'aube et que les combats se poursuivaient plusieurs heures après. L'agence n'avait

donné aucune indication sur l'identité des attaquants et n'avait pas précisé s'il y avait des victimes.)

Le chef du bureau de mobilisation populaire a d'autre part démenti des informations faisant état de fusillades dans la capitale et s'est élevé contre la propagation de ce qu'il estime être des « rumeurs » infondées.

Les communications téléphoniques entre le Surinam et les Pays-Bas ont été interrompues durant quelques heures hier. Selon M. Neede, cette interruption a été provoquée par une saturation du central téléphonique en raison de trop nombreux appels de personnes inquiétées par ces rumeurs.

Un porte-parole des télécommunications néerlandaises a estimé pour sa part que l'interruption des liaisons pouvait être liée à l'attaque d'Albina.

## L'Église polonaise se retire du fonds d'aide aux agriculteurs privés

VARSOVIE (Reuter) — L'Église polonaise a annoncé qu'en raison d'entraves persistantes de la part des autorités, elle renoncera à son projet, formulé il y a cinq ans, de constitution d'un fonds pour les agriculteurs privés.

Ce projet bénéficiait du soutien du pape Jean-Paul II et du syndicat interdiocésain Solidarité. Des gouvernements occidentaux s'étaient engagés à lui apporter leur aide financière.

Des discussions entre le cardinal Jozef Glemp et le président Wojciech Jaruzelski se poursuivaient depuis quatre ans sans qu'aucun progrès sensible ait été enregistré.

Le fonds était destiné à venir en aide aux agriculteurs privés qui, à la différence d'autres pays du bloc de l'Est, possèdent 75 % des terres cultivables et produisent près de 80 % des denrées alimentaires.

Une déclaration de l'évêque

précise que l'Église ne pouvait accepter que le ministre de l'Agriculture ait un pouvoir de décision sur le fonds.

« Cela impliquerait de la part de l'État un pouvoir en contradiction avec les concepts de base de la fondation, en particulier son autonomie », dit la déclaration.

Rejetant sur les autorités la responsabilité de l'impasse dans laquelle se trouvent les discussions, la déclaration précise que Mgr Glemp a demandé à la commission organisatrice du fonds de chercher d'autres moyens éventuels d'aide aux agriculteurs privés.

Ceux-ci souffrent d'un manque de machines-outils et d'engrais. Selon des statistiques officielles, 30 % des exploitations privées polonaises sont d'une taille inférieure à deux hectares.

Les observateurs occidentaux

voyaient dans le projet de fonds un obstacle de taille à l'amélioration des relations entre l'Église et l'État, qui, c'est le moins que l'on puisse dire, ne sont pas au beau fixe.

En fait, l'abandon du projet reflète le piètre état de ces relations. Il pourrait en outre rejettier sur d'autres secteurs dabs lesquels l'Église et l'État tentent d'unifier leur travail.

L'Église polonaise veut être reconnue officiellement et réclame la libération de tous les prisonniers politiques ainsi que la reconnaissance de leur statut par le gouvernement.

De leur côté, les autorités veulent établir des relations diplomatiques avec le Vatican, mettre fin aux activités des prêtres affichant ouvertement leur opposition politique et établir un organe consultatif officiel comportant des membres de l'Église et de l'opposition.

## Zambie-Tanzanie : un chemin de fer nommé « Liberté »



### BUCHIZYA MSETETKA Inter Press Service

LUSAKA (Zambie) — Le chemin de fer reliant la Tanzanie à la Zambie pourrait devenir une voie vitale pour le transport de marchandises en Afrique australe au moment où Pretoria menace de fermer ses ports en guise de représailles contre les sanctions économiques que réclame le continent noir.

Mais la voie ferrée de l'Uhuru (Liberté), comme on l'appelle, doit encore faire ses preuves dix ans après son inauguration et ce n'est, semble-t-il, pas demain la veille qu'elle pourra répondre aux besoins croissants de ses usagers.

La plupart des hommes d'affaires de Lusaka soulignent que le Tazara (Tanzania-Zambia Railway Authority), l'organisme chargé de l'administration de la liaison ferroviaire, a des problèmes énormes, allant de la mauvaise gestion au manque de compétence de son personnel en passant par le vol de marchandises.

« Le Tazara à l'heure actuelle n'achemine que 30 % des importations et exportations du pays. Cela veut dire que 70 % passent par les ports sud-africains », explique M. Enock Kavindele, directeur général du Hol-

ding Woodgate, l'une des plus grandes sociétés privées de Zambie. « Et même avec ces 30 %, le Tazara en a déjà trop sur les bras. Qu'arriverait-il alors si les autres 70 % qui passent par Pretoria transitaient par le Tazara ? »

Selon M. Prakesh Patel, un autre homme d'affaires de Lusaka, le gouvernement devrait passer au crible l'administration de la voie ferrée s'il veut restaurer la confiance à l'endroit de l'organisation des chemins de fer.

« Tout ce qu'il faudrait, c'est que le gouvernement nomme une direction efficace qui puisse réellement veiller à la bonne marche de l'entreprise », dit-il. « Le Tazara répondrait alors aux besoins non seulement de la Zambie et de la Tanzanie mais aussi à ceux du Malawi, du Zimbabwe et du Botswana. »

Pour le président du Congrès des syndicats de Zambie (ZCTU), M. Frederick Chiluba, il ne fait pas de doute que la coopération régionale doit être le principal tremplin pour faire décoller le Tazara et en faire une sortie sur la mer pour les neuf pays membres de la Conférence de coordination du développement en Afrique australe (SADCC).

Le président du conseil d'administration du Tazara, M. Odira Ongara,

reconnait pour sa part que son organisme a connu plus de bas que de hauts depuis sa création. « Au cours de ces 10 dernières années, et surtout durant la période 1978-80, le Tazara a fait face à une forte baisse de tonnage. Cela a été essentiellement dû à la fermeture de la ligne en 1979 et à la faible force motrice de nos locomotives », fait-il remarquer.

Selon lui cependant, le Tazara se porte désormais mieux depuis ces six dernières années et continue à croître.

Le directeur général de Tazara, M. Standwell Mapara, se montre également optimiste quant à l'avenir et rappelle les mesures récemment prises pour rendre l'organisme plus crédible auprès des hommes d'affaires africains.

Il cite par exemple les mesures de sécurité visant notamment à « réduire ou à éliminer complètement la tendance des ouvriers à s'accaparer de marchandises en transit sur la ligne ».

Parallèlement, souligne M. Mapara, la Zambie et la Tanzanie coopèrent étroitement pour endiguer le nombre des larcins « qui se font surtout aux ports » et une campagne d'éducation a été lancée pour donner un sens de responsabilité aux ouvriers du chemin de fer.

M. Mapara s'attend à une augmentation du trafic ferroviaire si les pays de la SADCC décident d'achever leurs marchandises par le Tazara et souligne que son entreprise a déjà augmenté la force motrice de ses trains en achetant des moteurs d'Allemagne de l'Ouest et en engageant davantage d'ouvriers spécialisés.

La RFA et la communauté économique européenne ont apporté une aide financière au Tazara pour qu'elle accroisse la force motrice de ses locomotives, construites pour la plupart en Chine.

(Le Canada pourrait aussi donner un coup de pouce : un rapport de l'Agence canadienne de développement international recommandait récemment à Ottawa de financer sur-le-champ six projets relatifs à l'amélioration du chemin de fer au coût d'environ \$25 millions.)

M. Mapara note que la voie fer, ée est à présent en mesure d'accueillir plus de 2,5 millions de tonnes métriques de cargaison comparativement à seulement 1,2 million de tonnes à l'heure actuelle.

Les mines de cuivre zambien sont, pour l'heure, le principal client du Tazara qui en acheminent plus de 60.000 tonnes annuellement.

## Plus de 100 Pakistanais sont arrêtés

ISLAMABAD (AFP) — Plus de 100 personnes, qui participaient à une manifestation organisée par l'opposition pour réclamer la libération de prisonniers politiques, ont été arrêtées hier à Lahore (est du Pakistan), a-t-on appris de bonne source sur place.

Selon des témoins, des militants du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD, coalition d'opposition), qui manifestent régulièrement pour obtenir la libération des

dirigeants du MRD, et notamment de Mlle Benazir Bhutto, chef du Parti du Peuple pakistanais (PPP), emprisonnés depuis le 14 août dernier, défilaient dans les rues de Lahore lorsque des policiers en uni-

forme et en civil ont chargé la manifestation et ont arrêté plus de 100 personnes.

Selon l'opposition, 400 à 500 manifestants ont été arrêtés depuis le début de la campagne de protestation.

## CARTES D'AFFAIRES

### ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892  
Conseils en propriété intellectuelle  
Agents de brevets d'invention  
et de marques de commerce  
1514, Docteur Penfield,  
Montréal, Canada, H3G 1X5  
Tél.: (514) 934-0272  
Télex: 05-268656  
Cable: MARION  
Télécopieur

### TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?

**SCRIBEC**  
45 rue Jarry est — 387-2486  
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI

## LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 844-3361 ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30

**LE DEVOIR ESSENTIEL!**

**BLOUSON: DUVET**  
ORD.: 225\$ **99\$**  
**EXXA**  
550 Président Kennedy  
Mtro McGill  
843-6248

Au bout de chaque cigarette  
Un seul filtre: vos poumons

**RESTAURANT CAFE D'EUROPE**  
La crêpe à la forestière  
Le potage "al pesto"  
Le cordon-bleu de faisaneau à la périgourdine ou  
Le suprême de saumon Café d'Europe  
Le flan de zucchini  
Les pommes à l'estragon  
La tomate grillée  
Le gâteau de fromage aux kiwis  
Le café **18.95\$**  
Le vendredi, samedi et dimanche soir

27 Ste-Angèle  
Québec  
692-3835

PRÉPOSE AU STATIONNEMENT  
ou STATIONNEMENT  
GRATUIT RUE STE-ANGÈLE

# Jean Doré et Claude Dupras se livrent un duel sur le thème du changement

ALAIN DUHAMEL

Dans la campagne électorale qu'ils mènent depuis un mois, Jean Doré et Claude Dupras se livrent un duel sur le thème du changement auquel, selon les sondages, l'opinion montréalaise reste sensible.

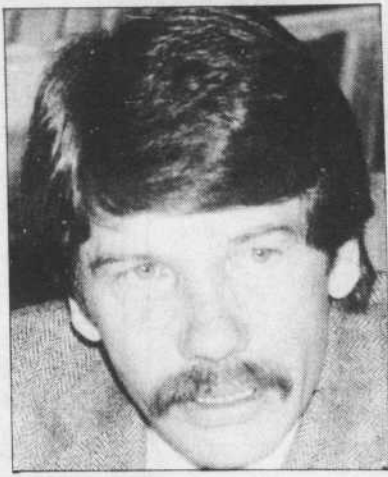
Le chef du Parti civique de Montréal (PCM), M. Claude Dupras, a commencé une campagne de publicité dans les médias dans le but d'accroître sa notoriété en se présentant comme une force nouvelle, toute tournée vers l'avenir.

Le président du Rassemblement des citoyens et citoyens de Montréal (RCM), M. Jean Doré, n'a nul besoin d'entreprendre une campagne de notoriété publique puisque, depuis sa première campagne électorale en 1982, il prépare la campagne de cet automne.

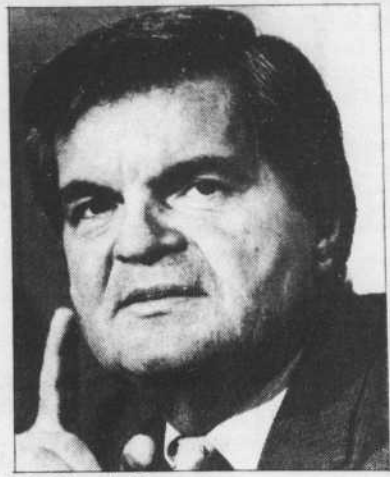
Aussi, n'a-t-il pas l'intention de laisser filer son adversaire allégué du poids de l'héritage de l'administration municipale et des traditions du PCM. En soulignant tout ce qui distingue le RCM du PCM, M. Doré compte bien incarner dans l'esprit des électeurs le véritable changement.

Aux yeux du candidat du Parti civique, le RCM appartient à des groupes et son chef reste un socialiste déguisé.

Prenant en compte la popularité fuyante des Conservateurs dans



M. Jean Doré



M. Claude Dupras

l'opinion, M. Doré pourrait avoir la tentation d'étiqueter son adversaire de « progressiste conservateur ».

« Mais qui est un véritable groupuscule? » demande Jean Doré. « Ce club privé qui a 79 membres qu'est le Parti civique ou le RCM qui compte plus de 15.000 membres? »

Le RCM, le plus important parti politique municipal au Canada, a un programme, des militants et un mode de financement populaire. Au pouvoir, affirme M. Doré, le RCM n'aura de dette envers quiconque et conservera les mains libres pour administrer la ville dans le meilleur in-

térêt général.

Au cours d'une assemblée publique cette semaine pendant laquelle sa candidature et celle de sa co-législée, Mme Thérèse Daviau, ont été confirmées dans le district Saint-Jean-Baptiste, M. Doré a affirmé avec force la volonté de son parti de démocratiser l'hôtel de ville en instituant des commissions du conseil et en tenant des périodes de question du public.

Le candidat du RCM à la mairie tient son adversaire pour un touriste et un improvisateur et cite, à l'appui de son propos, le dossier des aéro-

ports et de l'aide au financement du festival de jazz. Dans les deux cas, M. Dupras a pris des positions dommageables pour Montréal, d'autant plus, croit M. Doré, qu'il bloque, provisoirement, un consensus montréalais sur l'avenir des aéroports et ternit la renommée d'une manifestation internationale qui a enrichi le produit touristique montréalais.

M. Dupras, de son côté, reproche au RCM une coupable propension à la structure dans l'administration municipale et caricature le programme du RCM en affirmant qu'il propose dix hôtels de ville sous la forme de conseils de quartier composés de personnes non élues.

Dans le duel qu'ils se livrent en vue de s'approprier le thème du changement, les chefs du PCM et du RCM ont recourus à un vocabulaire semblable, faisant abondant usage des mots *avenir* et *réalisme*.

« Offrez-vous un présent pour l'avenir » clame le RCM dans sa documentation où il se présente comme l'équipe d'avenir en soulignant qu'il s'est engagé à donner à notre ville une gestion réaliste tout en stimulant la participation active des citoyens et citoyennes de Montréal à la vie municipale.

Les placards publicitaires du PCM présentent M. Claude Dupras comme un « leader réaliste » à la tête de « son équipe » du Parti civique.



M. Herbert Marx



M. Gérard Latulippe

## Deuxième journée d'étude Les procureurs de la Couronne demandent à Bourassa d'intervenir

BERNARD MORRIER

« Normalement, les procureurs de la Couronne ont à lutter contre la mafia du crime organisé mais dans le dossier qui nous occupe présentement, c'est contre la mafia du Conseil du trésor qu'ils doivent se battre. »

C'est ce qu'a affirmé hier le président de l'Association des substituts du Procureur général du Québec, Me Jacques Casgrain, lors d'une conférence de presse s'inscrivant dans le cadre d'une deuxième journée d'étude en l'espace d'une semaine des quelque 200 procureurs de la Couronne à travers le Québec, arrêt de travail qui, comme la dernière fois, a pratiquement paralysé tous les tribunaux québécois, mais surtout la Cour des sessions de la paix, le Tribunal de la jeunesse et la division des affaires criminelles de la Cour supérieure.

Déjà forts de l'appui du ministre de la Justice, M. Herbert Marx, dans leurs revendications pour le rattrapage salarial et leurs conditions générales de travail, les procureurs de la Couronne ont eu droit hier à un autre encouragement de taille de la part du juge en chef du Québec et juge en chef de la Cour d'appel, Marcel Crête, qui, dans un quotidien d'hier matin, affirmait croire que « les procureurs de la Couronne sont sous-payés et surchargés ».

Par ailleurs, rappelant que son exécutif a le mandat complet et unanime de négocier les revendications de ses confrères de la Couronne, Me Casgrain a déclaré qu'il y avait maintenant lieu que le premier ministre Robert Bourassa donne clairement la position de son gouvernement dans les problèmes soulevés et qu'une rencontre à cet effet allait être sollicitée dans les prochaines heures, espérant que celui-ci pourrait être l'arbitre par excellence dans les circonstances. Me Casgrain, indi-

quant que ses confrères n'entendaient pas s'immiscer dans un débat qui relève avant tout du conseil des ministres, a également souligné la « querelle de clocher » que se livrent le Solliciteur général, M. Gérard Latulippe, et le ministre Marx quant à la juridiction sur les procureurs de la Couronne. « Il est de première importance d'abord que nos problèmes soient réglés », a-t-il dit, mentionnant qu'une solution était attendue depuis 15 ans, bien qu'il y ait eu encore récemment le rapport de M. Alfred Rouleau, où celui-ci avait souligné en 1985 l'importance du rôle et des fonctions des procureurs de la Couronne, et l'entente signée en novembre 1984, entre ces derniers et le gouvernement, prévoyant que toute la question du statut, de la place et de la rémunération de ces avocats serait examinée « rétroactivement au 1er janvier 1985 » à la lumière des recommandations du rapport Rouleau.

Disant ensuite ne pas pouvoir expliquer l'indifférence du gouvernement à l'endroit des procureurs de la Couronne, Me Casgrain s'est interrogé sur ce comportement. « Nous ne comprenons pas comment le même gouvernement qui dit vouloir dans la foulée des recommandations du Conseil du patronat et du Comité des sages accroître la productivité, l'efficacité et le rendement au sein de la fonction publique refuse les effectifs, les ressources et l'équipement nécessaires pour que nous puissions remplir décentement et adéquatement les lourdes tâches que la société nous a confiées et que nous sommes fiers d'assumer. » Comme exemple, Me Casgrain a cité le cas des quelque 70 procureurs de la Couronne à Montréal qui doivent travailler avec trois secrétaires seulement et dont aucune n'est bilingue. Selon lui, au-delà de la question salariale, c'est l'existence et la survie même de la Couronne qui sont en jeu.

## Les F-18 Les libéraux du Québec optent pour Canadair

MAURICE GIRARD

GRAND-MÈRE (PC) — Les libéraux fédéraux du Québec se prononcent pour l'octroi du contrat d'entretien des F-18 à l'avionnerie montréalaise Canadair plutôt qu'au consortium Bristol Aerospace de Winnipeg et Toronto.

Au sortir d'un caucus de deux jours, les députés et sénateurs libéraux fédéraux du Québec ont décidé de prendre partie de façon inconditionnelle en faveur du Québec. Quitte à froisser les susceptibilités des gens du Centre du pays.

« De même que l'industrie automobile est surtout concentrée en Ontario, traditionnellement l'industrie aéronautique a une importance assez considérable à Montréal. Nous, du caucus québécois du Parti libéral du Canada, défendons les intérêts de nos régions. Nous croyons qu'il y a beaucoup d'arguments qui militent en faveur des F-18 », a déclaré hier le président du caucus québécois du PLC, M. Raymond Garneau.

Par leur prise de position publique, les libéraux ne font que défendre les intérêts de leurs commettants, croit-il. « Je ne vois pas qui pourrait blâmer les députés et les sénateurs qui représentent les intérêts du Québec à Ottawa d'appuyer les instances locales qui ont déjà pris une position là-dessus. »

La déclaration des députés de l'opposition libérale à la Chambre des Communes n'est cependant pas fortuite. Elle survient au lendemain de l'intervention remarquée du président du Comité pour la survie de Canadair, Normand Cherry. Mais surtout à la veille de la rencontre du cabinet fédéral à Montréal.

La multiplication des interventions publiques au Québec en faveur de l'octroi du contrat de \$1 milliard à Canadair vise à accroître la pression sur le premier ministre Brian Mulroney qui devra trancher la question en faveur d'une région ou l'autre du pays.

Au fur et à mesure que le temps passe, la question se politise. La prise de position du PLC-Québec n'est que la dernière d'une longue série de déclarations favorables à Canadair émanant de toutes les couches de la société: syndicats, chambres de commerce et porte-parole du gouvernement du Québec.

Les libéraux fédéraux du Québec sont décidés à défendre même leur position devant le caucus national du parti, qui doit entreprendre ses travaux ce matin dans la capitale fédérale. Une résolution y sera présentée. On espère qu'elle recevra l'appui d'une majorité de membres.

La question est d'autant plus cruciale pour les troupes québécoises de John Turner que le dossier des contrats des F-18 remonte à l'époque où son prédécesseur Pierre Trudeau et certains députés québécois actuels du PLC se trouvaient au pouvoir à Ottawa.

Sauf que, maintenant, ce sont les conservateurs qui se font accuser de recourir à des mesures dilatoires. « Ce qui me frappe dans ce dossier, c'est que le retard à prendre des décisions amène des rivalités inter-régions. Si le gouvernement avait moins retardé, il aurait pu prendre des décisions plus rationnelles, en évitant ces déchirements », a dit M. Garneau.

Outre le contrat d'entretien des F-18, les libéraux fédéraux ont mis au point une stratégie d'intervention à la Chambre des Communes en vue de la reprise des travaux au début d'octobre.

## Un colloque à l'automne

# La réorganisation de la police passe par les relations de travail, dit l'UMQ

ALAIN DUHAMEL

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) se propose d'enrichir les réflexions du Solliciteur général sur la réforme de l'organisation policière au Québec en lui transmettant cet automne les conclusions de sa propre réflexion sur la question.

Des conclusions qui ne pourront éviter l'un des volets les plus préoccupants des rapports entre les administrations municipales et leur service de police, celui des relations de travail.

« Bien que la question des relations de travail n'ait pas été abordée jusqu'à maintenant par le Solliciteur général à l'intérieur de sa démarche, la position de l'UMQ en tiendra compte », affirmait hier le président de l'UMQ, M. Jean Pelletier, maire de Québec.

« Nous croyons fermement, ajoute M. Pelletier, que le succès éventuel de la rénovation de l'organisation policière au Québec est tributaire de la réforme du régime de relations de travail. Les coûts et l'efficacité de l'organisation policière québécoise en dépendent. »

Le Solliciteur général, M. Gérard Latulippe, aura l'occasion de saisir directement le point de vue des ad-



M. Jean Pelletier

ministrateurs municipaux puisque l'UMQ l'a invité au colloque qu'elle organise, les 19 et 20 septembre, à Montréal, sur le thème de la police en milieu municipal.

Le colloque a pour but de définir un point de vue proprement municipal sur l'organisation des services de police, leur rôle et leur financement.

Le printemps dernier, le comité d'étude de l'UMQ sur la police a publié son rapport en soulevant, par

l'audace de certaines de ses recommandations, de vifs débats dans plusieurs milieux.

Ainsi, le comité a-t-il recommandé de réhabiliter le droit de grève parmi les policiers pourvu qu'ils soient assujettis à la loi sur les services essentiels à la santé et à la sécurité du public et que les officiers de police n'appartiennent plus au même syndicat que leurs subalternes.

Le comité a aussi rejeté une idée fort répandue en milieu municipal sur la division des rôles entre la gendarmerie et la sûreté. Pour des motifs d'efficacité, le comité croit préférable de les conserver réunis dans un même corps de police.

Au moment où l'UMQ prenait livraison du rapport de son comité, le Solliciteur général enclenchait de son côté un processus de réflexion sur la réforme de l'organisation policière et son financement. Les administrations municipales n'y sont pas directement associées bien qu'elles emploient les deux tiers des policiers.

L'UMQ entend prendre la place qui lui revient dans la rénovation de l'organisation policière amorcée par le Solliciteur général du Québec » lit-on dans ses documents.

## Les évêques canadiens plaident en faveur du repos dominical

MARIE LAURIER

Le dimanche, jour du Seigneur, devrait redevenir un véritable temps de repos dégage de toute activité mercantile, et cela sans considération de religion. C'est l'opinion exprimée par la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) dans une réflexion pastorale intitulée *Le sens du dimanche dans une société pluraliste* rendue publique aujourd'hui.

Pour les auteurs du message, de récents débats portés devant les tribunaux et sur la scène politique ont remis en question la légitimité de la loi actuelle du dimanche dans notre société pluraliste, notamment en ce qui a trait à l'ouverture des magasins ce jour-là. Étant donné l'importance de cette question, ils croient bon d'intervenir en livrant le fruit de leurs réflexions pour le meilleur intérêt de tous.

Un peu partout au pays, croit l'épiscopat canadien, le dimanche est déjà reconnu comme un jour de repos collectif, une occasion de renouvellement intérieur et il se dit d'avis qu'une telle pratique devrait être maintenue. De plus, la célébration chrétienne du dimanche confirme cette façon de voir, tant chez les catholiques que dans plusieurs autres Églises chrétiennes. La fermeture des magasins le dimanche s'inscrit donc dans ce souci de respecter ce désir d'avoir un temps d'arrêt dans l'activité humaine au profit de la détente et du ressourcement intérieur.

L'introduction du message en trente points comporte une interrogation quant à la pertinence de l'ouverture des magasins le dimanche.

Cela constitue-t-il « un service réel à la population ou bien plutôt une entrave sérieuse au bien-être de la société? » se demandent les évêques qui démontrent que « la célébration du dimanche comme jour du Seigneur transcende, tout en la respectant, la conception séculière ».

Conscient de la diversité d'opinions dans notre société multiculturelle et pluraliste, l'épiscopat canadien estime cependant refléter celle voulant que beaucoup de citoyens aimeraient que notre législation impose le respect du dimanche à tous, ce dernier (ou premier jour) de la semaine étant mieux accordé à la tradition et au rythme de vie des Canadiens. Le dimanche est un jour favorable pour stimuler le ressourcement personnel ou familial, de même que les rencontres entre amis, soutiennent les évêques: « La plupart des gens admettent volontiers que dans notre société de compétition et de surmenage, il nous est indispensable de prendre au moins une journée par semaine pour nous reposer des contraintes du travail quotidien. »

Et cette journée devrait être le dimanche, dans l'esprit de la tradition et de la culture qui ont été façonnées dans le passé par les chrétiens, conclut l'épiscopat canadien: « Il y a de la responsabilité de tous les citoyens et citoyennes de ce pays, et non seulement des chrétiens, d'observer le dimanche comme jour de repos et de ressourcement. » L'épiscopat souligne aussi que si le jour de repos hebdomadaire est laissé au libre choix, cela ne fera qu'amplifier la privatisation et l'individualisme déjà très répandus dans nos milieux.

POUR OBTENIR DES CANDIDAST(E)S DE QUALITÉ  
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR  
**842-9645**

# audio centre

## VOTRE CHOIX!

<p><b>Bang &amp; Olufsen</b></p> <p>Système 3000 C.D.</p> <p><b>4000\$</b></p>	<p><b>Harman / Kardon III</b></p> <p><b>MISSION 1589\$</b></p>
<p><b>CARVER</b></p> <p>MUSICAL &amp; PUISSANT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Système complet</li> <li>• Récepteur 180W total</li> <li>• Platine au laser</li> <li>• POLK Audio modèle 10</li> </ul> <p><b>2850\$</b></p>	<p><b>YAMAHA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récepteur 70W total</li> <li>• Table tournante semi-automatique</li> <li>• MISSION</li> </ul> <p>OPTION POUR PLATINE AU LASER 298\$</p> <p><b>725\$</b></p>
<p><b>PROTON</b></p> <p><b>PHILIPS</b></p> <p>PLATINE AU LASER</p> <p><b>998\$</b></p>	<p><b>Sherwood</b></p> <p>Dual psb</p> <p><b>555\$</b></p>

**audio centre**  
5260 Sherbrooke O.  
Montréal  
**482-4420**

**audio centre**  
1930 boul. St-Martin  
Laval  
**687-3627**

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES
100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Instruments de musique 375
ORGUE, 25 pédales, \$1.550...
PIANO A QUEUE Steinway-418-338-4765

Offres d'emploi 407
Offres d'emploi 407
LE DEVOIR
Le Devoir est à la recherche de représentants(es) pour faire la promotion du journal à l'Université de Montréal

Occasions d'affaires 591
Occasions d'affaires 591
ABRI FISCAL
Le Village de la Montagne
Unités 2 et 3 ch. à c. avec foyer et 5 appareils ménagers.

Propriétés à vendre 101
CONDOS À LOUER 121
CONDOS À LOUER OU À VENDRE
grand 3 et 4 p., immeuble neuf 1986

Espaces commerciaux à louer 259
Espaces commerciaux à louer 259
À louer CARREFOUR L'ACADIE
MAGASIN et BUREAU
1000 à 6000 pi.c.

BOIS DE CHAUFFAGE
Erable A-1, 335/corde
435-5571
BOIS DE FOYER,
Erable, hêtre, merisier, 338/corde

Offres d'emploi 407
Offres d'emploi 407
LE DEVOIR
SOLLICITEURS(S) DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou temps partiel

Services financiers 595
Services financiers 595
ACCEPTONS en 7 jours, 1ère et 2ème hypothèque, Caisse Populaire St-René

Propriétés à vendre 101
À 58 MILLES DE MONTREAL
Saint-Vallier superbe canadienne récente, récemment restaurée, 2 foyers

Espaces commerciaux à louer 259
Espaces commerciaux à louer 259
OUTREMONT
7 1/2, libre immédiatement, \$600, 276-7528

Antiquités 391
Antiquités 391
FIN DE BAIL, LIQUIDATION D'ANTIQUITES, Aux Trouvailles St-Denis

Emplois divers 491
Emplois divers 491
AGENCE sérieuse cherche nouveaux visages pour industrie du cinéma

Automobiles à vendre 695
Automobiles à vendre 695
AUDI FOX 72 excellente condition, mécanique parfaite, moteur neuf

Propriétés à vendre 101
MAISON MOBILE 12 X 70, 5 pièces, talon 12 X 16
Toute meublé, install permanent, Terrain 75 X 300 avec tous les services

LOCAL À LOUER
150, Principale St-Sauveur, Qué.
Idéal pour restaurant ou autre commerce
2,300 p.c. approximatif
Tél.: 436-7868

ASTROLOGIE
Thème natal - prévisions annuelles
Appeler GABRIELLE
272-7815

LES BELLES RENCONTRES
Vendredi et samedi soirs, 25-45 ans (instructs)
334-4479, message

Automobiles à vendre 695
Automobiles à vendr 695
AUDI 4000S 1984, très bonne condition, 53000km

Maisons de campagne à vendre 141
Maison de campagne à vendre 141
MAISON MOBILE 12 X 70, 5 pièces, talon 12 X 16

Espaces commerciaux à louer 259
Espaces commerciaux à louer 259
ANJOU
ESPACE commerciale, industrielle, bureaux, près autoroute, neuf, emplacement idéal

ASTROLOGIE
Thème natal - prévisions annuelles
Appeler GABRIELLE
272-7815

LES BELLES RENCONTRES
Vendredi et samedi soirs, 25-45 ans (instructs)
334-4479, message

Automobiles à vendre 695
Automobiles à vendre 695
AUDI 4000S 1984, très bonne condition, 53000km

Maisons de campagne à vendre 141
Maison de campagne à vendre 141
MAISON MOBILE 12 X 70, 5 pièces, talon 12 X 16

Espaces commerciaux à louer 259
Espaces commerciaux à louer 259
ANJOU
ESPACE commerciale, industrielle, bureaux, près autoroute, neuf, emplacement idéal

ASTROLOGIE
Thème natal - prévisions annuelles
Appeler GABRIELLE
272-7815

LES BELLES RENCONTRES
Vendredi et samedi soirs, 25-45 ans (instructs)
334-4479, message

Automobiles à vendre 695
Automobiles à vendre 695
AUDI 4000S 1984, très bonne condition, 53000km

Maisons de campagne à vendre 141
Maison de campagne à vendre 141
MAISON MOBILE 12 X 70, 5 pièces, talon 12 X 16

Espaces commerciaux à louer 259
Espaces commerciaux à louer 259
ANJOU
ESPACE commerciale, industrielle, bureaux, près autoroute, neuf, emplacement idéal

ASTROLOGIE
Thème natal - prévisions annuelles
Appeler GABRIELLE
272-7815

LES BELLES RENCONTRES
Vendredi et samedi soirs, 25-45 ans (instructs)
334-4479, message

Automobiles à vendre 695
Automobiles à vendre 695
AUDI 4000S 1984, très bonne condition, 53000km

Maisons de campagne à vendre 141
Maison de campagne à vendre 141
MAISON MOBILE 12 X 70, 5 pièces, talon 12 X 16

Espaces commerciaux à louer 259
Espaces commerciaux à louer 259
ANJOU
ESPACE commerciale, industrielle, bureaux, près autoroute, neuf, emplacement idéal

ASTROLOGIE
Thème natal - prévisions annuelles
Appeler GABRIELLE
272-7815

LES BELLES RENCONTRES
Vendredi et samedi soirs, 25-45 ans (instructs)
334-4479, message

Automobiles à vendre 695
Automobiles à vendre 695
AUDI 4000S 1984, très bonne condition, 53000km

Maisons de campagne à vendre 141
Maison de campagne à vendre 141
MAISON MOBILE 12 X 70, 5 pièces, talon 12 X 16

Espaces commerciaux à louer 259
Espaces commerciaux à louer 259
ANJOU
ESPACE commerciale, industrielle, bureaux, près autoroute, neuf, emplacement idéal

ASTROLOGIE
Thème natal - prévisions annuelles
Appeler GABRIELLE
272-7815

LES BELLES RENCONTRES
Vendredi et samedi soirs, 25-45 ans (instructs)
334-4479, message

Automobiles à vendre 695
Automobiles à vendre 695
AUDI 4000S 1984, très bonne condition, 53000km

LES MOTS MOTS
Horizontalement
1-Surnom. - Polono.
2-Habitant d'une oasis. - Pomme.
3-Tige flexible. - Fis des évolutions.
4-Insecte des eaux stagnantes. - Nom poétique de l'arc-en-ciel.
5-Petit cube. - Le Sauveur.
6-Erreur grossière. - Senteur.
7-Qui a un gros ventre. - Propre.
8-Composition musicale pour deux voix ou deux instruments. - Au Moyen-Âge, signe employé comme moyen mnémotechnique pour indiquer la courbe de la mélodie.
9-Celui qui seconde et remplace le chef.
10-Salé, plus séché à la fumée. - D'un verbe gai. - Ce qui est dû à quelqu'un.
11-Qui a de l'épaisseur. - Plante ligneuse vivant fixée aux murs ou aux arêtes par des racines-crampons.
12-Rôti de manière à faire prendre une couleur dorée. - Cerceau.
Verticalement
1-Etablir un standard.



CREVER L'ABCÈS ?

LE CONSEIL SCOLAIRE de l'île de Montréal (CSIM) traverse une « crise majeure ».

Ce fut d'abord la réforme de la fiscalité municipale en 1979. Pour la CECM et la CEPGM, la loi 57 brimait les droits des catholiques et des protestants...

Les deux plus importantes commissions scolaires, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CEPGM), qui regroupent plus de 60% des élèves, menacent de se retirer du CSIM.

Pour se conformer à la loi, le gouvernement du Québec modifia le rôle du CSIM en limitant sa compétence aux règlements touchant uniquement les milieux défavorisés et tous autres sujets que les deux commissions scolaires voulaient bien reconnaître comme étant d'intérêts communs.

Si les parties ne parviennent pas à une entente aujourd'hui, il faut s'attendre à ce que la CSIM, ou les six autres commissions scolaires, fassent cavaliers seuls.

Il y eut aussi, en 1985, l'épisode de la loi 3 sur la restructuration scolaire, dont l'application aurait pour effet de réduire substantiellement les territoires de la CECM et de la CEPGM et de confirmer le CSIM dans sa mission originale.

Cette perspective est grave et désolante parce que ce sont les contribuables et les élèves qui en seront les premières victimes.

L'attitude de la CECM et de la CEPGM est inacceptable car elle se fonde sur la protection d'intérêts particuliers. Une telle position est indéfendable dans un cadre régional comme l'île de Montréal.

Par ailleurs, malgré leur taille disproportionnée et les moyens élaborés dont ils disposent, la CECM et la CEPGM ne peuvent se substituer à un organisme central de planification et de coordination.

Elle est par ailleurs compréhensible dans la mesure où elle résulte de l'impasse qui perdure en matière de droits professionnels. La situation scolaire à Montréal est bloquée et elle le restera tant et aussi longtemps que la Constitution ne sera pas amendée dans un esprit de pluralisme et d'équité.

En outre, le principe essentiel de la pérennité ne peut avoir de sens que dans le cadre d'une structure régionale.

Le refus de la CECM et de la CEPGM de renouveler l'entente volontaire avec le CSIM est certes regrettable, mais peut-être s'agit-il finalement de la voie la plus appropriée pour crever, enfin, cet abcès qui empoisonne la vie scolaire sur l'île de Montréal.

L'attitude de la CECM et de la CEPGM ne surprend guère. Elles n'ont jamais caché leur opposition à une organisation régionale.

Elle est par ailleurs compréhensible dans la mesure où elle résulte de l'impasse qui perdure en matière de droits professionnels. La situation scolaire à Montréal est bloquée et elle le restera tant et aussi longtemps que la Constitution ne sera pas amendée dans un esprit de pluralisme et d'équité.

Elles n'ont jamais caché leur opposition à une organisation régionale. Les relations ne seraient peut-être pas aussi détériorées si le gouvernement du Québec n'avait pas pris des mesures législatives — par ailleurs justifiées, du moins en partie — qui ont affaibli gravement la position du CSIM.

— ALBERT JUNEAU

Le système en accusation

C'EST presque une imposture que de parler du « système de santé ». Ce qu'on désigne sous ce nom n'est, pour l'essentiel, que l'ensemble de ressources que la collectivité mobilise contre la maladie.

dis que le second est réduit à la portion congrue (trois ou quatre pour cent des dépenses consacrées à la « santé »).

Tous les euphémismes n'y pourront rien. Il s'agit d'un système axé sur la « maladie » et dont la clientèle est formée de « patients ».

Le Conseil des affaires sociales et de la famille (CASF) — un organisme consultatif qui apparaît sur la liste de ceux dont le rapport Gobeil recommande l'abolition — se présentait ces jours derniers devant la commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux.

On peut réformer le système. On peut, on doit même en améliorer l'efficacité diagnostique ou thérapeutique, en accroître l'efficacité par une meilleure gestion.

Dans son mémoire, le CASF note que si les gens vivent aujourd'hui plus vieux, ils doivent par contre subir ce qu'on appelle (puisqu'il faut le dire avec des fleurs... de rhétorique) « des périodes plus longues de restrictions d'activités ».

Le système « fait » aussi de la prévention. Il inspire des mesures d'hygiène publique et exerce quelque contrôle sur le développement de certaines maladies.

Le CASF n'a pas tort de le rappeler, mais il devra convenir que ces « problèmes » et ces « enjeux » vont bien au-delà du mandat de la commission Rochon.

Il est de bon ton d'opposer le « curatif » et le « préventif », de dire que le premier reçoit la part du lion, tandis que le second est réduit à la portion congrue.

Le CASF n'a pas tort de le rappeler, mais il devra convenir que ces « problèmes » et ces « enjeux » vont bien au-delà du mandat de la commission Rochon. Ils trouveront malaisément leur place dans les « hypothèses de solution » que les commissaires s'emploient actuellement à préparer.

— JEAN FRANCOEUR

État de siège en Bolivie

ISOLÉE au cœur des Andes, sans accès à la mer depuis la désastreuse guerre du Pacifique au 19e siècle, la Bolivie est un pays tragique et violent.

La Bolivie a été très durement frappée par la crise, et l'effondrement des cours de l'étain sur le marché mondial a porté un coup fatal à ce qui était l'un des piliers de son économie.

Mais c'est aussi un pays très politisé depuis la révolution nationaliste de 1952, alors dirigée par l'actuel chef de l'État, M. Paz Estenssoro, qui en est à son quatrième mandat.

Redresser l'économie et renforcer les institutions démocratiques dans cet ensemble complexe et tendu n'est pas aisé. De nouveau au pouvoir depuis août 1985, M. Paz Estenssoro, leader d'un Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR) qui affiche maintenant des orientations social-démocrates, a délibérément porté le fer dans la plaie. Il a adopté, en accord avec le Fonds monétaire international, un très rigoureux plan d'austérité : dévaluation brutale de

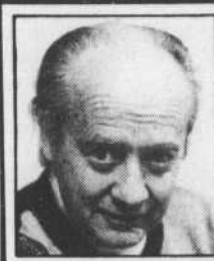
la monnaie, gel des salaires, liberté des prix, fortes hausses des produits de première nécessité, réorganisation ou démantèlement des entreprises d'État déficitaires, comme la Combol (la corporation minière), qui a perdu \$ 250 millions l'an dernier.

En septembre 1985, le gouvernement Estenssoro avait déjà décrété l'état de siège et déporté des dirigeants syndicaux pour briser un mouvement de grève de la faim. Il avait gagné cette première manche. Pour la seconde fois en un an, il emploie donc les mêmes méthodes pour stopper la marche des mineurs en colère sur la capitale.

— LE MONDE

Une entrée ratée

TANTE LAURA emprisonnait dans sa poigne une petite main crispée. Sentait-elle mon anxiété ? Mais elle paraissait ne pas en avoir cure.



VAGABONDAGES

ALBERT BRIE

« Il va pleuvoir... Dépêche ! » Il n'allait pas pleuvoir. Je savais. J'avais acquis de l'oncle Adélaïde, marin au long cours, une certaine science des humeurs du ciel : « Les nuages qui décampent vers le Nord sont vides. Ils roulent ainsi des heures et des heures ; puis lentement, ils crachent une pluie fine et tenace toute une journée, parfois deux. »

eux autres. Je dégageai ma main de la sienne, autant pour lui faire croire que mes craintes avaient fondu que par désir de me voir traiter de peureux. Libre d'aller, je chancelais presque.

Nous descendîmes la route des Oblates, agglomération de sable de gravier et de cailloux. De chaque côté, de grands arbres faisaient sentinelle jusqu'à la « grande rue ». Leur frondaisme touffu formait un comble : les branches se foudroyaient, geignaient. Le soir, dans cette nef obscure, on n'y voyait goutte.

« Tu avances, oui ou non ? Je la rejoignis. Elle ressaisit ma main. « Tant pis, pensai-je, je ne mérite pas mieux que d'avoir honte. » Par ailleurs, je me jurai que le « bébé » que j'étais n'en aurait pas pour longtemps.

Ce matin-là, c'était à mon tour de trembler... Mes craintes étaient d'un tout autre ordre. J'entrais dans la carrière d'écolier. La grande inconnue, c'était les épreuves, l'autre. « On ne te mangera pas ! » Ainsi me parlait ma mère quand nous avions de la visite et que je me retranchais au grenier pour ne pas avoir à lui être présenté.

Plus nous approchions de l'école, plus la rue se peuplait d'écoliers. Ils débouchaient des rues adjacentes. De tout ce petit monde, je ne connaissais personne. Les plus fanfarons déambulaient dans la rue, forçant autos et camions à ralentir, attendant les coups de klaxon pour leur céder le passage.

Une animation inaccoutumée régnait dans la rue principale, de son vrai nom « l'avenue Royale », qui serpente tout du long de la Côte-de-Beaupré. Des enfants, tous plus grands que moi, me semblaient-ils, allaient par deux, par quatre ou par petites bandes, menant grand train. Il ne me paraissait pas convenable que des garçons pussent se bousculer, se colleter jusqu'à rouler par terre.

« P'tits vouyou ! » Tante Laura parlait pour elle. Je ne pouvais m'empêcher d'admirer une audace que je n'aurais jamais. Qu'étais-je à côté d'eux ? « Un pisson », pensai-je, même si je savais ne jamais devoir agir de la sorte, à cause de mon éducation.

« Vois, dit ma tante. Ce ne sont pas de petits peureux comme toi. C'est pas des commençaçons, »

« Tu commences aujourd'hui ? Je lui fis signe que oui. « Tu auras la Sainte-Odile. Elle est bien correcte, mais c'est une vraie comme les autres. » Et il dégepuit.

« P'tits vouyou ! » Tante Laura parlait pour elle. Je ne pouvais m'empêcher d'admirer une audace que je n'aurais jamais.

« Ton nom ? » dit-elle. Pour toute réponse, je pissai dans mon pantalon.

LETTRES AU DEVOIR

Conscience !

« MON PAYS, ce n'est pas un pays, c'est misère », surtout depuis qu'on y troque l'âme pour les manières de seigneur qu'ont les Canadiens de n'y voir que richesses et beautés à leur disposition exclusive.

Dans le contexte actuel de planification de projets au Québec, le BAPE reste malheureusement le seul et dernier forum public où peuvent se discuter à fond la nécessité des projets, leur impact environnemental et les alternatives aux solutions supposément uniques et nécessaires.

L'art des enfants du monde

DE PASSAGE à Montréal et me souvenant de votre article sur l'exposition « L'Art des enfants du monde », je me suis rendue avec beaucoup de curiosité à l'atrium de la maison Alcan.

Le BAPE et doter le Québec d'une « charte des droits de l'environnement ».

Le BAPE : forum indispensable

Le BAPE et doter le Québec d'une « charte des droits de l'environnement ».

Le BAPE et doter le Québec d'une « charte des droits de l'environnement ».

Le BAPE et doter le Québec d'une « charte des droits de l'environnement ».

Le BAPE et doter le Québec d'une « charte des droits de l'environnement ».

Le BAPE et doter le Québec d'une « charte des droits de l'environnement ».

Le BAPE et doter le Québec d'une « charte des droits de l'environnement ».

(peut-être inconscient) entre l'oiseau et l'aviion. Je trouve qu'il a saisi « l'organisation spatiale ».

Vous avez eu raison d'alerter jusqu'au ministère de l'Éducation. En effet, une exposition comme celle-ci devrait être vue par les enseignants et les responsables de programmes de l'enseignement des arts plastiques chez les enfants pour les inciter à améliorer leurs méthodes et de diriger avec plus d'habileté et de conviction leur enseignement auprès des petits.

« Vous avez eu raison d'alerter jusqu'au ministère de l'Éducation. En effet, une exposition comme celle-ci devrait être vue par les enseignants et les responsables de programmes de l'enseignement des arts plastiques chez les enfants pour les inciter à améliorer leurs méthodes et de diriger avec plus d'habileté et de conviction leur enseignement auprès des petits. Non pas parce que ceux-ci sont pauvres mais, au contraire, parce qu'ils sont si riches de sensibilité et qu'il leur est encore permis de vivre dans une si grande liberté. »

« Vous avez eu raison d'alerter jusqu'au ministère de l'Éducation. En effet, une exposition comme celle-ci devrait être vue par les enseignants et les responsables de programmes de l'enseignement des arts plastiques chez les enfants pour les inciter à améliorer leurs méthodes et de diriger avec plus d'habileté et de conviction leur enseignement auprès des petits. Non pas parce que ceux-ci sont pauvres mais, au contraire, parce qu'ils sont si riches de sensibilité et qu'il leur est encore permis de vivre dans une si grande liberté. »

« Vous avez eu raison d'alerter jusqu'au ministère de l'Éducation. En effet, une exposition comme celle-ci devrait être vue par les enseignants et les responsables de programmes de l'enseignement des arts plastiques chez les enfants pour les inciter à améliorer leurs méthodes et de diriger avec plus d'habileté et de conviction leur enseignement auprès des petits. Non pas parce que ceux-ci sont pauvres mais, au contraire, parce qu'ils sont si riches de sensibilité et qu'il leur est encore permis de vivre dans une si grande liberté. »

« Vous avez eu raison d'alerter jusqu'au ministère de l'Éducation. En effet, une exposition comme celle-ci devrait être vue par les enseignants et les responsables de programmes de l'enseignement des arts plastiques chez les enfants pour les inciter à améliorer leurs méthodes et de diriger avec plus d'habileté et de conviction leur enseignement auprès des petits. Non pas parce que ceux-ci sont pauvres mais, au contraire, parce qu'ils sont si riches de sensibilité et qu'il leur est encore permis de vivre dans une si grande liberté. »

« Vous avez eu raison d'alerter jusqu'au ministère de l'Éducation. En effet, une exposition comme celle-ci devrait être vue par les enseignants et les responsables de programmes de l'enseignement des arts plastiques chez les enfants pour les inciter à améliorer leurs méthodes et de diriger avec plus d'habileté et de conviction leur enseignement auprès des petits. Non pas parce que ceux-ci sont pauvres mais, au contraire, parce qu'ils sont si riches de sensibilité et qu'il leur est encore permis de vivre dans une si grande liberté. »

« Vous avez eu raison d'alerter jusqu'au ministère de l'Éducation. En effet, une exposition comme celle-ci devrait être vue par les enseignants et les responsables de programmes de l'enseignement des arts plastiques chez les enfants pour les inciter à améliorer leurs méthodes et de diriger avec plus d'habileté et de conviction leur enseignement auprès des petits. Non pas parce que ceux-ci sont pauvres mais, au contraire, parce qu'ils sont si riches de sensibilité et qu'il leur est encore permis de vivre dans une si grande liberté. »

« Vous avez eu raison d'alerter jusqu'au ministère de l'Éducation. En effet, une exposition comme celle-ci devrait être vue par les enseignants et les responsables de programmes de l'enseignement des arts plastiques chez les enfants pour les inciter à améliorer leurs méthodes et de diriger avec plus d'habileté et de conviction leur enseignement auprès des petits. Non pas parce que ceux-ci sont pauvres mais, au contraire, parce qu'ils sont si riches de sensibilité et qu'il leur est encore permis de vivre dans une si grande liberté. »

« Vous avez eu raison d'alerter jusqu'au ministère de l'Éducation. En effet, une exposition comme celle-ci devrait être vue par les enseignants et les responsables de programmes de l'enseignement des arts plastiques chez les enfants pour les inciter à améliorer leurs méthodes et de diriger avec plus d'habileté et de conviction leur enseignement auprès des petits. Non pas parce que ceux-ci sont pauvres mais, au contraire, parce qu'ils sont si riches de sensibilité et qu'il leur est encore permis de vivre dans une si grande liberté. »

« Vous avez eu raison d'alerter jusqu'au ministère de l'Éducation. En effet, une exposition comme celle-ci devrait être vue par les enseignants et les responsables de programmes de l'enseignement des arts plastiques chez les enfants pour les inciter à améliorer leurs méthodes et de diriger avec plus d'habileté et de conviction leur enseignement auprès des petits. Non pas parce que ceux-ci sont pauvres mais, au contraire, parce qu'ils sont si riches de sensibilité et qu'il leur est encore permis de vivre dans une si grande liberté. »

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Québec inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

# 25 ans de criminologie au Québec

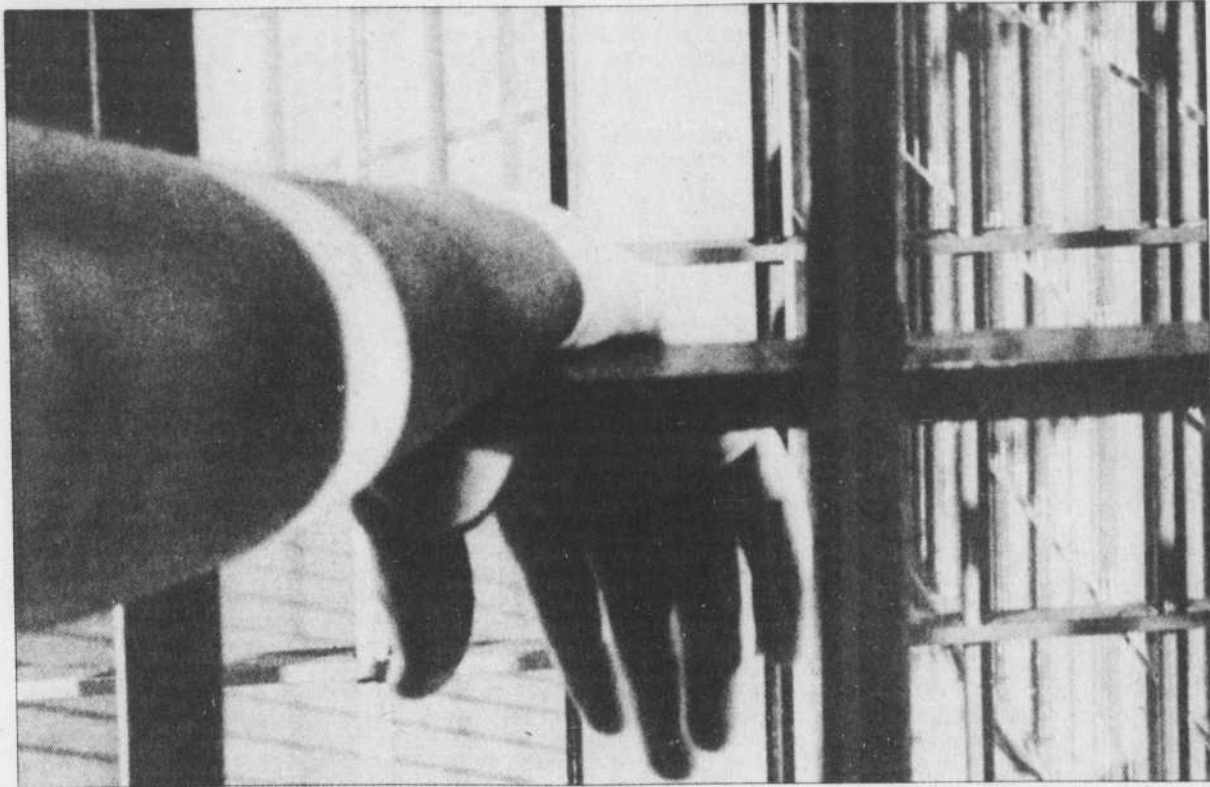
DENIS SZABO

La Société de criminologie du Québec célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire. L'auteur, professeur au Centre international de criminologie comparée de Montréal, nous livre ses réflexions

LA PREMIÈRE impulsion de la criminologie au Québec est venue des praticiens des sciences de l'homme — psychologues et psychiatres, qui avaient déjà droit de cité dans nos universités — qui questionnaient la validité du jugement binaire (bon-mauvais, vrai-faux, coupable-non-coupable) propre au droit pénal et une philosophie morale simpliste. Le Père Mailloux et le Dr Cormier s'intéressaient à l'homme criminel avant de s'intéresser au fait criminel. Dans les années cinquante, on découvrait le scandale des mineurs dans des prisons pour adultes (le cardinal Léger dénonçait les insuffisances de la justice des mineurs devant le club Richelieu), les fous criaient au secours dans l'annexe psychiatrique de la prison de Bordeaux (titre du livre à grand retentissement de Jacques Hébert).

L'action ne tardait pas à la suite de ces discours mobilisateurs : le Père Mailloux mettait au point un programme thérapeutique, avec Janine Guindon et Gilles Gendreau, pour faire de Boserville une des premières communautés thérapeutiques du pays. Le Dr Cormier, devenu psychiatre en chef du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, a commencé ses recherches cliniques et a pris l'initiative des colloques de recherches dans le cadre de la Société de criminologie nouvellement fondée.

Des juristes à esprit ouvert et au cœur réformiste comme les juges Fauteux, Ouimet et Loranger, des avocats comme J. Cohen, Guy Guérin et C.-A. Sheppard, des fonctionnaires comme Adélard Godbout, Gernacy ou Surprenant, des policiers comme Gilbert et Vignola cherchaient à s'informer pour sortir les



lois et les institutions d'un long hiver d'immobilisme.

C'est en s'intéressant à la « criminalité », troisième élément du tryptique qui inclut le « crime » et le « criminel », que les sociologues se sont joints aux autres. En créant, en 1960, un département autonome de criminologie à la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, on a pu procéder au développement d'une des premières unités d'enseignement interdisciplinaire. Les sociologues y côtoyaient des psychiatres, des juristes, des psychologues et des travailleurs sociaux. Le diplôme délivré se proposait de préparer des intervenants en matière de justice pénale et de prévention du crime. L'enseignement s'articulait autour d'une criminologie étiologique intégrée, suivant le modèle dé-

veloppé par Jean Pinatel.

Rapidement, le département puis l'École de criminologie sont devenus le pivot, la plaque tournante de la recherche comme de l'action en matière pénale non seulement dans la province mais également au Canada, puis sur le plan international.

Le train de réformes qui caractérisait les scènes fédérale et provinciale au cours des derniers 25 ans n'a pas laissé de côté, loin de là, le champ de la criminalité et celui de la justice pénale. Rappelons seulement l'action des commissions Fauteux, Ouimet, Prévost, la création de la commission de la réforme du droit, entre bien d'autres initiatives, pour indiquer les transformations profondes qui furent réalisées, des réformes mises en gestation. C'est dans la foulée de ces réformes — où les cri-

minologues jouent, d'ores et déjà, un rôle non négligeable — que la jeune discipline s'est fait connaître et a investi, grâce à ses diplômés, ce nouveau secteur de l'administration publique en train de voir le jour.

La caractéristique principale et unique de notre criminologie résulte de ce contexte qu'on vient d'évoquer. Presque partout dans le monde, de longues incubations académiques coexistaient avec des mouvements de réforme pragmatique, œuvres de praticiens (comme les John Howard Societies chez les anglophones, par exemple). Les idées et les propos des universitaires furent rarement soumis à l'épreuve des faits. En règle générale, ils furent enterrés, profondément, dans les fonds des bibliothèques. Leurs propos furent souvent tournés en dérision par la presse. Les praticiens, vivant au ras des pâquerettes, voyaient mal la pertinence de ces idées. Les initiatives de ces derniers prenaient rarement de l'ampleur, manquaient du souffle que seule une philosophie nouvelle, des faits nouveaux révélés par la recherche scientifique peuvent véritablement assurer.

Or chez nous le développement social, tardif mais accéléré, a créé une

dynamique d'interaction bien particulière. Les divers partenaires engagés en matière de justice pénale étaient liés, organiquement en quelque sorte, par une solidarité de fait. Chercheurs, professionnels, praticiens, cliniciens et administrateurs se confrontaient, échangeaient des idées, s'influençaient mutuellement, dès la naissance de la criminologie québécoise. Aucune doctrine, aucune pratique, aucune discipline ne devaient et ne pouvaient s'imposer unilatéralement.

C'est par la convergence de leurs objectifs — la réforme pénale en vue d'une saine administration de la justice, le traitement des délinquants en vue d'une meilleure prévention du crime — que la criminologie et les criminologues devaient s'imposer dans notre milieu.

La critique sociale, propre aux sciences humaines, ne fut point absente dans ce concert de voix diverses. Elle n'a toutefois jamais récusé la légitimité démocratique de nos institutions : des sympathisants de l'abolitionnisme coexistaient avec des réformateurs modérés, les militants des droits de l'homme avec les chercheurs universitaires. Tous acceptaient le principe du dialogue, de la confrontation dans le respect mutuel des points de vue, le service de l'homme et de la société d'ici, qui est la nôtre, concrètement, avec ses faiblesses et ses forces.

La seconde caractéristique de la criminologie québécoise est sa capacité d'être à l'écoute du milieu, sa volonté de présence et de service auprès de ses concitoyens. Très conscients dès sa naissance de ses fragilités, de ses théories et de ses techniques incertaines, de son impact volatil sur les traditions représentées par des rigidités institutionnelles, les criminologues savaient qu'ils devaient s'imposer auprès des autres professionnels, auprès de l'opinion publique, auprès des autres disciplines scientifiques, par la qualité de leurs prestations.

Durant les premiers 20 ans de notre courte histoire, nous avons investi, avec succès, l'université et le champ institutionnel de la justice pénale. Ces deux secteurs sont actuellement saturés et le demeureront probablement jusqu'à la fin de notre siècle. Notre discipline doit donc, pour survivre, renouveler la problématique de la question pénale afin de découvrir de nouveaux débouchés pour nos diplômés. Ceux-ci doivent retrouver l'esprit pionnier, la mentalité d'innovation de leurs aînés des

années 60. L'horizon n'est point bouché à cet égard. La découverte et le recours à la communauté, comme ressource de resocialisation et élément responsable dans l'administration de la justice, recèle des possibilités considérables. La redéfinition des seuils de tolérance de la communauté à l'égard des conduites déviantes permettra d'affiner la riposte pénale comme l'élaboration de stratégies alternatives pour la prévention et la resocialisation. Les techniques d'intervention auprès des délinquants, institutionnalisées ou non, sont appelées à un développement.

Finalement, la criminologie qui s'est développée à l'Université de Montréal s'est fortement arrimée aux traditions intellectuelles et scientifiques européennes et américaines. C'est là, à long terme, que peut être sa force principale. Car, malgré toute son implication dans le milieu, malgré le caractère « professionnel » qu'elle s'est donné dès ses débuts, malgré son attention très grande aux besoins du milieu, la criminologie, les criminologues de chez nous, se sont toujours définis comme des continuateurs d'une grande tradition intellectuelle et universitaire.

Une meilleure connaissance de l'homme et de la société, une meilleure protection de la qualité de vie démocratique — où le besoin de sécurité joue un rôle important —, un plus scrupuleux respect des droits de l'homme fait partie, avant tout, d'une bataille d'idées. Si nous ne sommes pas à même d'actualiser et d'articuler en termes philosophiques, scientifiques, juridiques et politiques les besoins et les exigences de notre époque, comme l'avaient fait nos ancêtres dans le passé, notre discipline ne survivra pas. Elle sera tributaire, tristement, des fluctuations, des modes intellectuelles, des emballages idéologiques, du sensationnalisme politique.

Afin d'éviter d'être un simple jouet dans les jeux de pouvoir, nous devons être partie de l'éternel dialogue que l'homme poursuit avec son destin. Le crime et son châtiment, le droit et la responsabilité, la liberté et la contrainte, l'ordre et le changement font partie d'une problématique universelle qui confronte toute l'humanité. La plus modeste de nos tâches, la plus routinière de nos interventions doivent refléter que nous en sommes bien conscients. Elles doivent aussi contribuer à cette quête permanente de la liberté de l'homme face à son destin.

## De la démocratie pour Haïti

### LIBRE OPINION

JEAN-CLAUDE DE VERGER

L'auteur est professeur au cégep de Rouyn

QUELCONQUE connaît l'histoire de la politique haïtienne, sait qu'à de rares exceptions près, celle du gouvernement d'Estimé de 1946 à 1950, par exemple — presque tous les gouvernements d'Haïti ont été des dictatures qui n'ont favorisé que les intérêts exclusifs de la classe dominante et dirigeante (interne et externe).

Pourtant, le peuple haïtien qui a fait la Révolution de 1804 pour se libérer du joug de l'esclavage et de la servitude étrangère quelle qu'elle soit et améliorer ses conditions sociales d'existence, s'est révolté tout au long de son histoire, vieille de 182 ans, en vue de réaliser un jour ce double objectif auquel aspirent tous les peuples de la terre, à savoir : la jouissance pleine et entière de leurs droits civils et politiques et de leurs libertés individuelles et collectives, ainsi que la réalisation de leur bien-être généralisé.

Ainsi donc — comme on peut le constater — l'analyse de la vie politique haïtienne nous révèle l'existence de deux dynamiques, à savoir : celle des gouvernements dictatoriaux qui ne défendent les intérêts que d'une seule classe sociale ; et celle du peuple haïtien qui — depuis son Indépendance en 1804 — aspire à la démocratie et au bien-être.

Le double objectif que poursuit le peuple haïtien depuis son Indépendance, ne peut être atteint que par l'institution, en Haïti, d'un système démocratique parlementaire, pareil à celui de l'Angleterre, du Canada, des pays scandinaves...

En effet, dans toutes ces sociétés, d'une part, le chef de l'État (président, roi, reine ou empereur) n'est plus le chef du gouvernement, (celui-ci étant un premier ministre élu, avec son parti, par le peuple, au cours des élections au suffrage universel). D'autre part, il existe plusieurs partis politiques qui représentent les intérêts des différentes classes sociales, et qui fonctionnent légalement, librement et démocratiquement. Lors des élections, ces partis politiques sollicitent, sans contrainte, les votes des électeurs et des électrices, et le parti qui sort victorieux de ces élections forme le gouvernement, lequel est alors restreint à un mandat qui peut ou non être renouvelé, suivant que les besoins et les intérêts du peuple sont ou non satisfaits et défendus.

Par ailleurs, l'opposition officielle en Chambre qui joue démocratiquement le rôle de chien de garde sur-veille et critique le gouvernement, l'obligeant ainsi à réaliser son programme et, tout particulièrement, les promesses que son parti a faites lors des élections. Ce qui favorise, en fin de compte, le développement continu de ces sociétés.

De leur côté, les citoyens et les citoyennes sont sensibles à cet exercice démocratique qui leur permet de remplacer le parti au pouvoir — par un autre aux prochaines élections — s'ils ne sont pas satisfaits de la performance réalisée par le gouvernement tout au cours de son mandat. Ce qui est, par excellence, l'exercice de la souveraineté du peuple.

**« Les Haïtiens veulent donc être des acteurs économiques, politiques et sociaux et des constructeurs de leur pays et non plus des spectateurs impuissants »**

Voilà donc le type de démocratie que les Haïtiens veulent actuellement pour leur pays, après avoir observé à l'étranger, pendant la période de leur séjour, que c'est, en fait, le système politique qui permet vraiment à une société de se développer, et à tous les citoyens des différentes classes sociales et des différentes générations de participer à la construction de l'Édifice national de leur pays, tout en améliorant, à travers diverses organisations fonctionnelles et dynamiques, leurs conditions sociales d'existence.

Tous les Haïtiens — à quelque village ou section rurale qu'ils appartiennent — veulent désormais participer aux affaires de leur pays et prendre en main leur propre destinée, à travers des syndicats libres et démocratiques, des coopératives et des associations de toutes sortes.

Ils veulent donc être des acteurs économiques, politiques et sociaux et des constructeurs de leur pays et non plus des spectateurs impuissants de tout ce qui se fait en Haïti, et souvent contre leurs intérêts.

Par ailleurs, le peuple haïtien a pris acte du fait que les États-Unis, loin de soutenir jusqu'à la fin la dictature des Duvalier — comme ils l'avaient fait pour celle du Chah d'Iran et celle de Somoza — lui ont, de préférence, permis d'effectuer — sans intervenir directement — le changement politique auquel il aspirait depuis 1963.

Ainsi, le peuple haïtien souhaite désormais coopérer sur un pied d'égalité avec les États-Unis, d'une part, pour réaliser le développement du pays, d'autre part, pour maintenir la paix sur le continent américain et

dans le monde.

Nous disons « coopération sur un pied d'égalité », car Haïti ne veut plus avoir avec une nation étrangère quelconque des rapports de supérieur et d'inférieur, de « pays maître » et de « pays domestique », comme c'était le cas jusqu'à la chute des Duvalier.

Ainsi donc, la géo-politique, la realpolitik et le pragmatisme politique conduisent normalement Haïti à travailler avec les États-Unis, sans toutefois sacrifier sa souveraineté et sa dignité ; ses intérêts fondamentaux et sa culture.

De ce fait, il importe que l'alliance des États-Unis et d'Haïti soit profitable aux intérêts des deux nations et des deux peuples.

Haïti — première République noire indépendante du monde et second pays de l'Amérique à prendre son Indépendance (en 1804) après les États-Unis (en 1776) — veut devenir aujourd'hui, après son calvaire duvaliériste, une société moderne, démocratique, industrialisée, développée et possédant — (dans toutes ses classes sociales, et cela, même chez les paysans qui habitent les régions les plus reculées) — un niveau de vie très élevé.

Pour réaliser ce programme, elle compte non seulement sur un partenariat entre l'État et le secteur privé, mais encore et surtout, sur une grande « Combite nationale » permanente, réalisée par des équipes de citoyens et de citoyennes, composées de tous les cerveaux (cadres, techniciens, spécialistes, administrateurs, professionnels, etc.) et de toutes les ressources humaines du pays, à travers diverses générations.

Car, en fin de compte, depuis que le monde existe, ce sont des êtres humains qui font développer ce pays et réalisent sa grandeur et sa prospérité, et non des étrangers.

Donc que les Haïtiens d'aujourd'hui laissent tomber définitivement cette mauvaise mentalité qu'ils ont de toujours compter sur des étrangers pour résoudre leurs problèmes. Étant un peuple adulte, le peuple haïtien ne doit donc compter d'abord que sur lui-même, pour tout ce qui concerne son existence, son développement et son bien-être, exactement comme il l'a fait le 7 février dernier, en se débarrassant de la dictature des Duvalier, sans l'aide d'aucune des puissances étrangères.

L'expérience du 7 février 1986 se doit donc de porter définitivement le peuple haïtien à utiliser, dans toutes les circonstances, sa belle et noble devise nationale, à savoir : « L'union fait la force » et le principe progressiste suivant, à savoir : « Aide-toi (d'abord) et le ciel (c'est-à-dire l'Étrange) t'aidera (ensuite). »

## Pour tous Dictionnaire actuel de la langue française

**51200 MOTS**

**21,00 \$**

matériel didactique autorisé par le ministère de l'Éducation

*La solution actuelle à votre problème de dictionnaire de la langue française*

En vente dans toutes les librairies

## L'ÉDUCATION ca m'intéresse!

Québec

**Guide de présentation des manuscrits**

Étudiants, chercheurs, rédacteurs, plus besoin de courir à gauche et à droite. Le Guide de présentation des manuscrits regroupe les règles concernant la rédaction, la disposition et la mise en pages des diverses parties d'un manuscrit.

Ministère des Communications

1984, 173 pages

9,95 \$

**L'entretien d'un micro-ordinateur**

Les propriétaires de micro-ordinateurs trouveront dans ce guide une mine de renseignements utiles sur la maintenance et l'entretien de leur micro-informateur. Ces renseignements concernent autant la santé de l'utilisateur que l'entretien préventif de différents appareils.

Ministère de l'Éducation

1985, 20 pages

EOQ 22-196 9

1,50 \$

**Vocabulaire du micro-ordinateur**

Vous hésitez entre logiciel et progiciel, entre banque de données et base de données. Pour une information à jour, simple, précise et parfois illustrée, consultez le vocabulaire anglais-français du micro-ordinateur.

Offre de la langue française

1986, 66 pages

EOQ 22-196 0

3,95 \$

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, par commande postale et chez votre librairie habituelle.

Les Publications du Québec

C.P. 1005

Québec (Québec)

G1K 7B5

## Des résidents de St-Jean s'opposent à l'agrandissement de l'aéroport

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu opposés à l'agrandissement de l'aéroport local préfèrent une évaluation en règle des impacts de ce projet sur leur milieu à l'occasion d'une audience publique fédérale-provinciale plutôt qu'un règlement fédéral limitant localement le bruit des avions, qu'Ottawa pourrait ensuite modifier à son gré une fois les travaux terminés.

Telle est la réponse adressée hier par le Comité des citoyens opposés au projet 11-29 au ministre d'État aux Transports et député conservateur de Saint-Jean, M. André Bissonnette, qui tente de faire atterrir dans son comité ce projet de son ministère.

Dans leur réponse qu'ils ont remise hier au DEVOIR, les citoyens font état de leur récente rencontre avec le ministre fédéral qui aurait tenté de désamorcer l'opposition à son projet par un contrôle du bruit et du poids des avions lourds qu'il veut attirer à Saint-Jean par l'allongement des pistes actuelles. Le ministre conservateur, confie un porte-parole du groupe, semble craindre un examen de ce projet à l'occasion d'une audience publique surtout si une telle audience doit se dérouler selon les règles fort rigoureuses de la réglementation québécoise.

Conformément à une tradition établie depuis des années, le ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, demandait récemment aux autorités fédérales de mettre en place un mécanisme conjoint d'évalua-

tion des impacts environnementaux puisque le projet est visé par les deux ordres de règlements. Les Conservateurs ne semblent pas pressés à répondre à cette demande qui vise à maintenir des règles d'évaluation environnementales uniformes à travers la province.

Lors de sa rencontre avec les opposants au projet d'agrandissement de l'aéroport, le ministre conservateur a fait valoir que la procédure d'évaluation des impacts environnementaux serait trop longue. M. Bissonnette a aussi fait valoir que ce dossier pourrait provoquer des « conflits de juridiction » entre Ottawa et Québec, surtout si les citoyens devaient se retrouver devant les tribunaux pour forcer Ottawa à respecter le règlement québécois sur l'évaluation des impacts environnementaux.

Pour éviter une telle confrontation, ajoute la lettre, le ministre conservateur a avancé l'idée de « formuler des règlements concernant la circulation aérienne et les activités futures de l'aéroport ».

Les adversaires du projet refusent d'entériner le projet du ministre d'État aux Transports car, disent-ils, la quiétude des citoyens de Saint-Jean ne peut reposer sur un pilier aussi fragile qu'un règlement sur le transport aérien, susceptible d'être modifié une fois le projet terminé. Et, ajoutent-ils, rien ne prouve pour l'instant que la valeur de ce projet — même au strict plan économique — dépasse la somme des inconvénients permanents qui résulteraient d'une intensification drastique du trafic aérien au dessus de Saint-Jean.

## Marx initiera un projet pilote pour pallier à la réduction de personnel à la Cour d'appel

BERNARD MORRIER

Le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, a promis hier la mise sur pied prochaine d'un projet pilote concernant la Cour d'appel du Québec en vue de régler les problèmes soulevés par la mise à pied éventuelle de secrétaires judiciaires et de greffiers-audenciers.

Prenant la parole au Palais de justice, lors de la cérémonie annuelle marquant la rentrée automnale des tribunaux, M. Marx a clairement indiqué que son projet, dont les modalités restent à convenir avec le juge en chef du plus haut tribunal du Québec, sera appelé à traiter « des questions relatives aux ressources humaines, matérielles et financières » dont peut disposer cette Cour. « C'est

ainsi, a-t-il expliqué, qu'il pourra être question des modalités de prise en charge par les membres de la Cour d'appel du personnel rattaché directement à la magistrature, à savoir : le personnel de secrétariat, les greffiers, les chercheurs et j'en passe ».

M. Marx a ajouté qu'il pourra être question également de la possibilité de laisser à la Cour l'administration financière des budgets alloués au ministère pour couvrir ses dépenses de fonctionnement, de sorte qu'il ne soit plus nécessaire de requérir pour l'achat de biens ou l'approbation de frais de voyage, des autorisations auprès du ministère.

D'autre part, le ministre a dit croire que des discussions avec les juges en chef des autres instances

judiciaires l'amèneraient à penser que son projet pilote pourrait également être aménagé avec succès dans les autres juridictions.

Par ailleurs, s'adressant à son tour à l'auditoire composé de nombreux juges des cours de différents paliers, le juge en chef Marcel Crête, de la Cour d'appel, a longuement insisté sur l'image que les membres du Barreau projettent auprès de la magistrature. Notant que celle-ci est agréable dans l'ensemble, il a conclu qu'elle peut souffrir de distorsions qui dépendent peut-être de la façon de voir de la part des juges, mais qui peuvent être aussi imputables aux sujets eux-mêmes.

Pour sa part, le juge en chef Alan B. Gold, de la Cour supérieure, a répété ce qu'un communiqué remis à

la presse la veille révélait quant à la diminution des longs délais de son tribunal dans le traitement des causes.

Tout comme son collègue québécois, le ministre fédéral de la Justice, M. Ray Hnatyshin, a également été invité à dire quelques mots qui ont surtout porté sur l'harmonie régnant quant au partage de l'administration de la justice entre les provinces et le fédéral.

Outre la présence de ces personnalités, pas moins d'une quinzaine de bâtonniers de France, de Belgique et du Canada assistaient à la cérémonie inaugurale, à laquelle s'étaient également joints les présidents de l'Association du barreau américain et du Barreau de l'État de la Louisiane.

affaires étaient complètement différentes et que les États-Unis avaient l'intention de poursuivre M. Zakharov aux termes de la loi américaine.

« Les États-Unis », a dit M. Speakes, « ne négligeront aucun moyen pour assurer la libération rapide » de M. Daniloff, et ils considèrent « l'arrestation du chef du bureau de US News and World Report avec la plus haute gravité. Les accusations contre Nicholas Daniloff sont dépourvues de tout fondement ».

M. Mortimer Zuckerman, propriétaire de l'hebdomadaire US News and World Report qui emploie le journaliste Daniloff a déclaré hier que les autorités soviétiques avaient commis une « gaffe colossale » à son sujet.

Il a tenu ces propos à son arrivée à Londres en provenance de Moscou, où il avait eu deux jours d'entretiens avec de hauts fonctionnaires soviétiques pour obtenir la libération du journaliste américain.

Il avait qualifié ses discussions de « productives, mais non concluantes ».

M. Zuckerman était accompagné du fils de M. Daniloff, Caleb, qui est âgé de 16 ans, et ils ont été accueillis à l'aéroport par la fille du journaliste, Miranda, 23 ans, arrivée de Paris.

Le propriétaire de l'hebdomadaire américain a fait savoir qu'il avait vu Daniloff en prison et que celui-ci semblait calme.

### ◆ Kadhafi

lable à une éventuelle indépendance de la Namibie — les attaques sud-africaines contre l'Angola continueraient, a-t-il poursuivi.

Auparavant, le président mozambicain Samora Machel, dont le pays, également ancienne colonie portugaise, fait aussi face à une guérilla soutenue par Pretoria, a accusé l'Afrique du Sud de tenter « d'écraser » son pays dans le cadre d'un plan visant à placer toute l'Afrique australe sous son hégémonie.

Cette guerre larvée, a-t-il indiqué, a fait plus de 100,000 morts et plus de \$ 4 milliards US de dégâts au Mozambique.

Les États-Unis ont condamné les déclarations du président cubain Fidel Castro affirmant, la veille, qu'il ne retirerait complètement ses troupes d'Angola qu'après la fin de l'apartheid en Afrique du Sud.

« Nous notons que Castro menace une fois de plus de maintenir ses troupes en Afrique australe jusqu'à ce que ses propres conditions soient remplies pour leur retrait », a déclaré M. Charles Redman, porte-parole du département d'État. « Nous rejetons ses affirmations selon lesquelles ses troupes sont à leur place en Afrique », a-t-il ajouté.

M. Castro, qui assiste au sommet des non-alignés à Harare, a déclaré que son pays ne retirerait complètement ses troupes d'Angola que lorsque l'apartheid aurait disparu. Jusqu'à présent, Cuba et l'Angola avaient fixé l'indépendance de la Namibie, conformément à la résolution 43 de l'ONU, comme terme à la présence des quelque 35,000 soldats cubains stationnés en Angola.

### ◆ Rencontre

Tous deux ont fait état d'une démarche en deux temps, visant d'abord à la signature du Québec, puis à l'examen des autres questions en litige. Tous deux estiment qu'il faut y aller avec la plus grande prudence, de sorte qu'une éventuelle conférence des premiers ministres ait les plus grandes chances de succès.

À la demande de M. Mulroney, la rencontre a eu lieu à la résidence de M. Bourassa, rue Maplewood, à Outremont, où les reporters ont fait le pied de grue pendant deux heures. À l'issue de leur entretien, les deux hommes ont rencontré séparément les journalistes.

Pour M. Mulroney, le dossier constitutionnel est un travail d'équipe, tous deux s'employant à créer le climat de confiance qui permettra de trouver une formule acceptable au Québec et à l'ensemble des gouvernements. Il fait état de ses récentes interventions auprès des premiers ministres de l'Atlantique et de la collaboration des deux ministres responsables, MM. Lowell Murray à Ottawa, et Gil Rémillard, à Québec, pour faire progresser les discussions, avec prudence et ouverture d'esprit.

M. Mulroney répète qu'on ne peut prendre le risque d'un autre échec sur ce sujet.

Le premier ministre se refuse à dire s'il est d'accord avec les cinq points prioritaires mis de l'avant par M. Bourassa, notamment quant au droit de veto. Mais il est d'accord pour que ces sujets soient discutés en premier lieu. Quant au droit de veto, il pense qu'il a toujours existé pour le Québec. Mais les temps ont changé et M. Mulroney préfère maintenant, comme M. Bourassa

d'ailleurs, parler de la protection culturelle et linguistique qui s'impose dans un État fédéral.

Concernant l'entretien des F-18, M. Mulroney est sensible aux arguments de M. Bourassa, mais il ne croit pas que ce soit le salut du Québec ou que ce contrat ait un impact dramatique sur l'ensemble de la situation économique. Mais il reproche aux libéraux fédéraux d'avoir laissé filer ce lucratif contrat en 1980.

M. Bourassa ne l'entend pas ainsi. Non seulement a-t-il fait de ce dossier le principal sujet de son entretien avec M. Mulroney, mais il a rodé ses arguments, quelques heures plus tôt, à l'inauguration de l'agrandissement de CAE Industries, à Saint-Laurent, dans son comté. Il y a là une question d'équilibre régional entre l'Est et l'Ouest du pays, d'autant que l'expertise technologique est à Canadair et que le Québec doit obtenir une plus large part des investissements. Au surplus, si le contrat est octroyé à un autre soumissionnaire, la majorité des contrats ira en Ontario, qui a déjà sa large part. Il es-

time que, dans cette affaire, le temps joue en faveur du Québec, dont le principal concurrent est Bristol, du Manitoba.

Sur le plan constitutionnel, M. Bourassa apprécie les efforts de M. Mulroney pour que la priorité porte sur la réintégration du Québec. Mais pour l'instant, la convergence porte sur la démarche à suivre; quant aux modalités, on verra au cours des mois à venir. Lui non plus ne parle pas de veto, mais de la protection nécessaire au Québec, dans un contexte d'unité canadienne. Il pourrait citer de nombreux exemples d'États fédéraux où il faut plus que l'accord de 50% des membres pour amender la constitution.

Comme M. Mulroney, il ne veut pas de conférence des premiers ministres sans avoir l'assurance d'une chance de succès. Son ministre, M. Rémillard, rencontrera ses homologues des autres provinces, dans la foulée de la récente conférence d'Edmonton, pour évaluer jusqu'où on peut aller sur la voie de la protection des régions canadiennes, sou-

mises à de fortes pressions centralisées. M. Bourassa reprend ses arguments voulant que l'absence du Québec pourrait être embarrassante, advenant des jugements de la Cour suprême.

MM. Mulroney et Bourassa ont rencontré la presse sur le parvis de la résidence de ce dernier, en présence d'enfants accroupis devant eux, et de voisins attirés par cet attroupement inhabituel dans ce quartier cossu d'Outremont.

### ◆ Chili

Je crois que le verrou essentiel qui ferme actuellement la porte de la démocratie, la vraie raison de la stabilité de Pinochet se trouve là et non dans la profondeur des divisions de l'opposition. La solidité de l'édifice en somme pourrait être moins grande qu'il n'y paraît. Elle repose sur un homme seul, un vieillard de 70 ans...

FIN

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Aide sociale

Si ce calendrier est respecté, le projet de loi devrait être adopté avant l'ajournement des Fêtes, espère M. Paradis.

La réforme envisagée contiendra les mêmes grands principes que ceux énoncés en campagne électorale, à savoir l'abolition de la discrimination en raison de l'âge et la création de deux catégories de bénéficiaires, ceux qui sont capables et ceux qui sont incapables de travailler.

C'est au niveau de la façon d'assurer la transition entre les deux régimes que le gouvernement veut éviter l'improvisation.

« On ne peut pas du jour au lendemain effectuer une cassure dans un système qui touche plus de 700,000 personnes. Il s'agira de prévoir un calendrier d'implantation qui pourrait s'échelonner sur une période de temps qui reste à déterminer », a déclaré le ministre.

### ◆ Aéroports

reau de commerce et la Conférence des maires de banlieue — sont en faveur de Dorval.

D'autres groupes comme la Corporation de développement des Laurentides (CDL) se sont prononcés en faveur de Mirabel.

Certains membres du comité comptent s'abstenir de prendre position. C'est ce le cas notamment du ministre québécois des Transports. Constatant que c'est au gouvernement fédéral de payer la note, Québec a adopté une attitude de « wait and see », a expliqué M. Pierre Michaud, sous-ministre des Transports. Le délégué du ministère des Transports n'assistera pas aujourd'hui à la réunion du comité Sauriol.

Il semble que la bataille des aéroports va maintenant se livrer sur la place publique. La CDL a convoqué une conférence de presse pour ce matin pour annoncer la création d'un front commun rassemblant les groupes des Laurentides et Laval favorables à Mirabel.

## 4 septembre

par la PC et l'AP

1985: dix personnes sont tuées à Santiago du Chili pendant les premières journées de protestations depuis la levée de l'état de siège, le 16 juin.

1984: les progressistes-conservateurs, dirigés par Brian Mulroney, établissent un précédent en gagnant 212 des 282 sièges de la Chambre des Communes.

1972: des tableaux et objets d'art d'une valeur globale de \$2 millions, dont un Rembrandt de \$1 million, sont volés au Musée des Beaux-Arts de Montréal. — À Munich, l'Américain Mark Spitz devient le premier athlète à gagner sept médailles d'or (en natation) au cours des mêmes Jeux olympiques.

1970: le socialiste Salvador Allende est élu président au Chili.

1965: Albert Schweitzer meurt à l'âge de 90 ans.

1948: la reine Wilhelmine de Hollande abdique pour raisons de santé.

1929: le dirigeable allemand Graf Zeppelin accomplit le tour du monde.

## Aidez-nous à donner plus de chances...

Quelles sont les chances que des milliers de Canadiens qui ont besoin d'une transplantation d'organe puissent trouver un donneur?

Que les organes transplantés ne soient pas rejetés? Que l'hypertension ou les autres maladies rénales dont souffrent des millions d'autres personnes soient diagnostiquées à leur début et traitées

...à la vie.

efficacement?

Grâce aux programmes de la Fondation du rein, les chances augmentent chaque jour... non seulement pour les malades rénaux mais pour tous les Canadiens.

Lorsque vous serez sollicités, soyez généreux. Chaque pièce de monnaie donne plus de chances... à la vie! Composez le 1-514-341-5422 ou écrivez 6767 Côte des Neiges, #305A Montréal, Qc H3S 2T6



LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN

Donne plus de chances... à la vie.



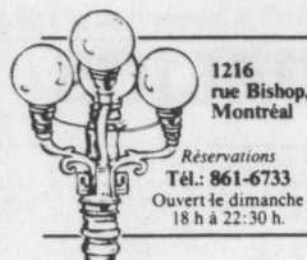
## UN REGARD NEUF SUR LE MONDE

... regard neuf parce qu'il y a du sang neuf au journal Le Devoir! Une nouvelle équipe de journalistes dynamiques et chevronnés qui s'ingénient à tamiser la masse d'information quotidienne pour ne vous en livrer que l'essence. Une substance digne d'intérêt. La meilleure vue d'ensemble des événements dans le monde politique, social et culturel. Un regard neuf sur les affaires Avec la récente publication d'un nouveau cahier

exceptionnel: Le Devoir Économique, le journal Le Devoir devient le seul quotidien à vous offrir un contenu économique et financier exhaustif. Tout y est! À tous les jours! Dans une mise en page intelligemment structurée, pour un maximum d'efficacité et un minimum de temps de lecture. Jetez-y un coup d'oeil! Le Devoir pourrait bien être le seul quotidien dont vous ayez besoin désormais... ABONNEZ-VOUS!

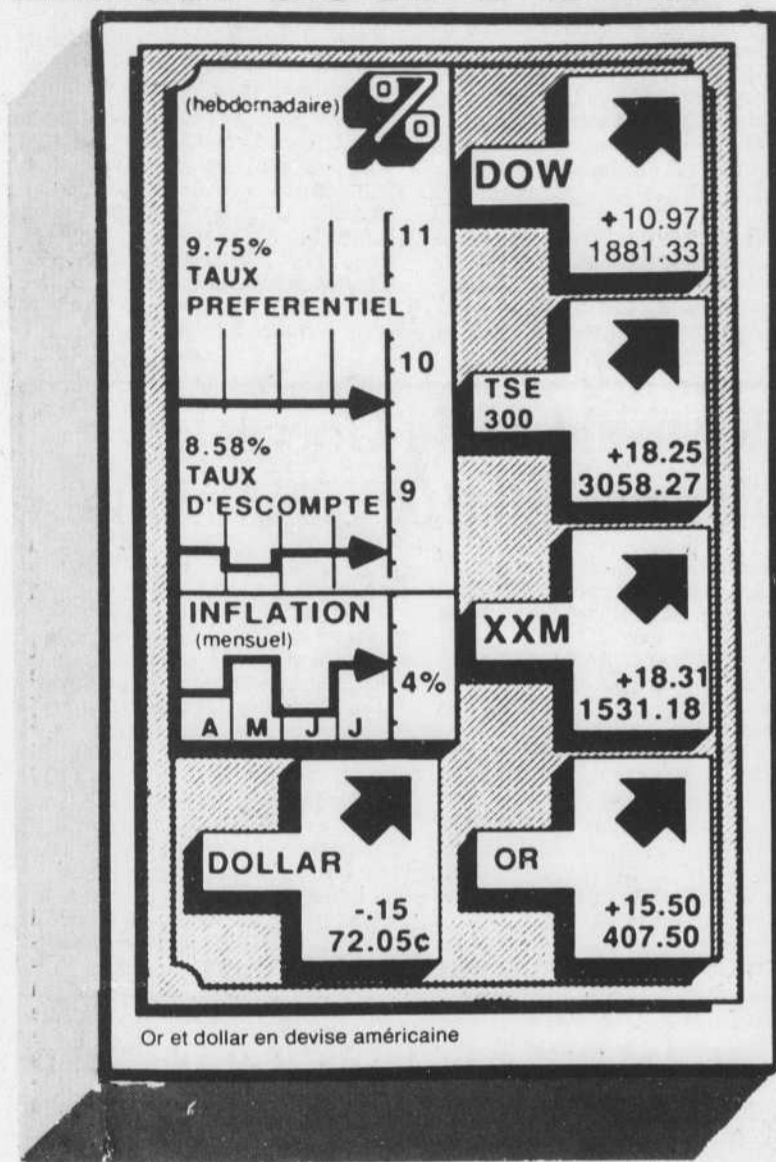
## LE DEVOIR ESSENTIEL!





1216  
rue Bishop,  
Montréal  
Réservations  
Tél: 861-6733  
Ouvert le dimanche  
18 h à 22:30 h.

## EN UN COUP D'OEIL



## Sixième agrandissement de l'usine de Saint-Laurent

# Le contrat d'entretien du F-18 relègue l'annonce de CAE à l'arrière-plan

CLAUDE TURCOTTE

Après les travailleurs mardi, le monde politique et le président de CAE Electronique Itée ont demandé unanimement et très chaleureusement au gouvernement fédéral de choisir Canadair pour le contrat d'entretien des appareils F-18.

Une cérémonie officielle pour souligner le sixième agrandissement de l'usine de CAE à Saint-Laurent a fourni l'occasion pour claironner ce message, quelques minutes avant un tête-à-tête des premiers ministres Brian Mulroney et Robert Bourassa. Député du comté de Saint-Laurent, M. Bourassa a lui-même participé à cette cérémonie, en promettant que tout de suite après avoir offert une tasse de thé au premier ministre fédéral, il lui parlerait du contrat d'entretien des F-18, ce qui a spontanément déclenché les applaudissements des employés de l'usine et des invités d'honneur, y compris M. Gerry Weiner, député fédéral de Saint-Laurent et ministre d'État à l'Immigration dans le gouvernement Mulroney. M. Weiner a déclaré pour sa part qu'un certain nombre de démarques ont été faites et nous attendons la décision du Conseil du Trésor, en espérant qu'elle reconnaîtra le fait que Montréal et le Québec sont un centre aérospatial du Canada.

Tout en rappelant l'importance de



Le président de CAE Electronique Itée, M. Byron Cavadias, a rappelé hier que la société qu'il dirige exporte plus de 75 % de sa production et que ce pourcentage est appelé à augmenter. CAE a créé plus de 500 emplois depuis un an; 55 % de ses employés sont des techniciens, des scientifiques et des ingénieurs.

la haute technologie pour l'économie du Québec, M. Bourassa a insisté particulièrement sur l'argument de l'équilibre régional qui doit prévaloir au Canada, en se référant à une déclaration récente de M. Mulroney à Terre-Neuve et en précisant surtout certaines données comparatives entre le Québec et l'Ontario. Cette année, le Québec recevra \$ 18 milliards

en investissements, alors que l'Ontario en aura \$ 33 milliards; le taux de chômage est de 11 % au Québec et de 7 % en Ontario. Par ailleurs, M. Bourassa a salué la compétence et l'expérience de CAE Electronique, qui est co-partenaire avec Canadair dans le contrat d'entretien des F-18. En revanche, si le contrat était accordé à l'autre consortium soumis-

sionnaire, 60 % des retombées iraient en Ontario.

CAE Electronique Itée jouit déjà d'une réputation et d'un marché international. Son président, M. Byron Cavadias, a rappelé hier que CAE exporte plus de 75 % de sa production et que ce pourcentage augmente. « Notre réussite prolongée re-

Voir page 10 : A l'arrière-plan

## LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

### Le revenu net de la Banque Royale diminue au troisième trimestre

La Banque Royale du Canada a annoncé hier qu'elle avait dégagé un revenu net de \$ 112 millions pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 1986, soit \$ 18 millions ou 14 % de moins que les \$ 130 millions de la période correspondante de l'an dernier.

Le bénéfice de base par action pour le troisième trimestre s'établit à \$ 0.89 en comparaison de \$ 1.14 il y a un an.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le revenu net de la Banque Royale atteint \$ 377 millions, soit \$ 21 millions de plus que les \$ 356 millions déclarés il y a un an. Le bénéfice de base pour cette même période se chiffre par ailleurs à \$ 3.16 en comparaison de \$ 3.12 l'année précédente.

Au 31 juillet, les prêts en souffrance avaient augmenté de \$ 800 millions par rapport au deuxième trimestre, dont \$ 650 millions du secteur énergétique au Canada.

La banque précise que des discussions sont actuellement en cours avec ces clients pour restructurer leurs prêts et leur permettre ainsi de faire face à leurs obligations.

Le président du conseil et chef de la direction, M. A.R. Taylor, souligne dans le rapport aux actionnaires que les prévisions de pertes réelles de la Banque demeurent à \$ 950 millions comme au deuxième trimestre.

Il ajoute cependant que « bien qu'aucunes provisions particulières et générales supplémentaires ne soient jugées nécessaires à l'heure actuelle, il est impossible de garantir que d'autres provisions ne devront pas être constituées si les emprunteurs du secteur énergétique continuent à éprouver des difficultés de trésorerie vu la baisse des prix pétroliers mondiaux ».

### Imasco encaisse \$ 110 millions de la vente du secteur maritime de Genstar

M. Purdy Crawford, président et chef de la direction d'Imasco limitée, a annoncé hier la signature d'une entente selon laquelle un affilié de MacLuan Capital Corporation de Vancouver fera l'acquisition du secteur des activités maritimes de la Corporation Genstar pour environ \$ 110 millions au comptant. La transaction devrait être finalisée vers le 15 octobre prochain.

### Vidéotron acquiert Vidéoway

Vidéotron Itée a conclu tout récemment une transaction lui permettant de se porter acquéreur de l'actif de Le Groupe Vidéoway inc. dans le cadre de sa stratégie de passer d'une entreprise offrant de la télévision de divertissement à une entreprise offrant aussi une télévision de services.

Vidéoway a pour mandat de mettre au point et de fabriquer un système intégré de communications qui permettra notamment d'effectuer à distance des transactions électroniques, d'avoir accès à des banques de données et d'offrir les services de télé-achats.

Vidéotron expérimente actuellement ces appareils dans plusieurs centaines de foyers de Brossard et entend compléter le développement et procéder à la fabrication de ces appareils en série afin de l'installer chez ses abonnés à la câblodistribution.

Le prix de cette transaction s'élève à \$ 3.2 millions, plus un endettement conditionnel d'environ \$ 8 millions associé à la commercialité des appareils Vidéoway. Vidéotron bénéficiera par ailleurs de crédits d'impôts différés d'un montant de plus de \$ 7 millions.

M. André Chagnon, président de Vidéotron, a en outre annoncé hier le lancement de deux nouveaux services de télé-achat qui seront en ondes dès le 8 septembre prochain. M. Chagnon a précisé que la venue des canaux de télé-achat marquait une étape importante pour Vidéotron dans la mesure où elle permettra à son entreprise d'offrir à ses abonnés un véritable centre commercial électronique.

Les nouveaux services offerts comprennent le télé-immeuble Vidéotron qui fait la promotion d'immeubles offerts sur le marché et un service de télé-achat qui présente des produits de consommation courante à un prix avantageux par rapport au prix de détail sur le marché.

Vidéotron offrira aussi à ses abonnés un service d'encan régressif qui fait que le prix affiché pour un article baisse jusqu'à ce qu'un abonné intéressé téléphone pour acheter le produit offert.

### Denis conclut une entente technologique avec Hultdins

MM. Laurent Denis et Marcel Boutin, respectivement président et premier vice-président de la société Equipements Denis inc., ont annoncé récemment la conclusion d'une entente technologique avec la société suédoise Hultdins.

Selon les termes de cette entente, Denis va manufacturer en partie et distribuer une toute nouvelle tête abat-teuse d'arbres conçue par Hultdins. Selon la direction de Denis, cette nouvelle prend d'autant plus d'importance pour la société qu'elle pourra ainsi s'implanter sur un nouveau segment de marché destiné à l'exploitation intermédiaire située entre l'abattage manuel et industriel.

De plus, Equipements Denis décroche du même coup les droits des produits Hultdins pour tout le territoire de l'Amérique du Nord ainsi que la première option pour le reste des pays du monde, exception faite de la Suède.

Cet accord fournira à la société un atout majeur pour le développement du marché du sud des États-Unis où elle entend effectuer une percée importante au cours des prochaines années.

## L'effondrement des prix mondiaux du pétrole a entraîné la perte de 50,000 emplois au Canada

CALGARY (PC) — Plus de 50,000 travailleurs ont déjà perdu leur emploi en raison de la stagnation du secteur énergétique canadien consécutif à l'effondrement des prix mondiaux du pétrole, a indiqué mercredi un porte-parole de l'industrie.

Et il n'est pas exagéré de prédire, ajoute M. Hans Maciej, directeur technique de l'Association pétrolière canadienne, que le nombre d'emplois perdus grimpera à 70,000.

« Pour chaque milliard de dollars retranchés à ses dépenses par l'industrie énergétique, nous perdons 20,000 emplois au total, 11,000 à l'intérieur et 9,000 à l'extérieur de l'industrie », a affirmé M. Maciej au cours d'une entrevue téléphonique.

L'industrie, a-t-il indiqué, prévoit dépenser \$ 6 milliards cette année, en comparaison de \$ 10.6 milliards l'année dernière. À moins de rece-

voir une aide des gouvernements fédéral et provinciaux, le secteur pétrolier s'attend l'année prochaine à ce que ses dépenses soient de 70 % inférieures à leur niveau de 1985.

Les prix mondiaux du pétrole brut ont dégringolé depuis décembre dernier, passant de plus de \$ 32 US à environ \$ 15 US le baril.

« Les finances de l'industrie sont pauvres, affirme M. Roy Derrick, porte-parole de Shell Canada. Nous n'avons plus pour investir l'argent dont nous disposions dans le passé. »

Shell et Dome Petroleum, deux pétrolières canadiennes clés, sont venues grossir cette semaine les rangs des entreprises qui effectuent des mises à pied.

L'élimination à court terme d'environ 155 emplois est prévue par Shell au sein de son service de pro-

duction et d'exploration. Ces mises à pied seront accompagnées de coupures de l'ordre de \$ 90 millions au budget de \$ 440 millions du service, a indiqué M. Derrick.

Après avoir pour sa part effectué 150 mises à pied en avril dernier et adopté un programme de réduction de son personnel par attrition, Dome entend remercier progressivement quelque 400 autres travailleurs, employés sur une base saisonnière dans le Grand Nord, notamment dans la mer de Beaufort.

L'initiative de Dome fera grimper à 1,731 le nombre des emplois supprimés à ce jour sur les sites d'exploitation et d'exploration de la mer de Beaufort.

« Voilà des emplois qui ne réapparaîtront pas l'année prochaine à moins d'un renversement complet de la situation », soutient un porte-pa-

role de Dome, M. David Annesly.

D'autres grandes pétrolières ont annoncé des coupures dans la mer de Beaufort. Gulf Canada a récemment décidé d'interrompre ses activités, supprimant du coup 750 emplois. Gulf avait déjà mis à pied 300 travailleurs en mai. Esso Resources quittera aussi Beaufort au cours des prochains mois : 581 emplois éliminés.

Environ le tiers des emplois qui seront perdus dans cette région appartiennent à des autochtones habitant le Grand Nord. On estime que l'interruption des activités forcera 3,000 personnes additionnelles, représentant environ le tiers de la main-d'oeuvre active dans les Territoires du Nord-Ouest, à avoir recours aux programmes gouvernementaux d'assistance sociale pour subvenir à leurs besoins.

## LA REPRISE DE L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM

# 2. La sous-traitance étrangère a accaparé près de 15 % du coût de l'usine de Bécancour

CLAUDE TURCOTTE

Si dans quelques milieux syndicaux et politiques français on grince des dents en voyant une grande entreprise d'État comme Pechiney fermer des usines en France pour aller en ouvrir d'autres à l'étranger, les industriels constatent ce phénomène sans s'en réjouir, bien sûr, mais en se soumettant aux impératifs de la réalité économique, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne cherchent pas à trouver pour leurs propres entreprises un maximum de bénéfices de ces investissements faits hors de leur pays.

En fait, sur le coût total de \$ 1.2 milliard de l'aluminerie de Bécancour, les entreprises étrangères, mais surtout françaises, ont obtenu des contrats de sous-traitance pour un montant qui dépasse les \$ 150 millions. Toutefois, ces entreprises, dont certaines possèdent des filiales canadiennes, ont elles-mêmes fait appel dans une certaine mesure au savoir-faire québécois pour remplir leur contrat, de telle sorte que les retombées en France du projet de Bécancour sont de l'ordre de \$ 80 à \$ 100 millions, selon des informations provenant de l'Aluminerie de Bécancour inc. (ABI), qui a donné près de 60 commandes à des industries françaises; dans la plupart des cas, sinon tous, il s'agissait d'une contribution très spécialisée.

Il existe en France une organisation qui s'appelle Gimélec, c'est-à-dire le Groupement des industries de matériels d'équipement électrique et d'électronique industrielle. Gimélec regroupe en fait 210 industries dont le chiffre d'affaires en 1985 totalise 32.2 milliards de francs, soit environ \$ 6.5 milliards, en hausse de 7.7 % sur 1984 dans un contexte économique sans dynamisme. Or, 52.8 % de ce chiffre d'affaires provient d'exportations, ce qui rapporte à la France un excédent commercial de \$ 2 milliards dans ce seul secteur d'activités évidemment. L'augmentation des exportations n'est toutefois que de 2.8 %.

Dans l'ensemble, la croissance du secteur électroélectronique français, qui sur le plan mondial arrive au



La plus récente centrale nucléaire française fait appel à la technologie mise au point par Merlin Gerin, un des sous-traitants étrangers qui ont participé à la construction de l'aluminerie de Bécancour.

quatrième rang après les États-Unis, la République fédérale allemande et le Japon, est nettement supérieure à celle de l'ensemble des autres secteurs industriels français. Cette industrie électrique et électronique française est présente dans 90 pays, mais elle effectue 40 % de ses exportations dans des pays industrialisés. Elle emploie 110,000 personnes, dont 28,000 à l'étranger.

Collectivement, les membres de Gimélec maintiennent une stratégie internationale offensive qui s'appuie cette année sur les éléments suivants : investissements de 8 % du chiffre d'affaires; 50 % de ces investissements sont consacrés à la recherche et au développement et 10 % à la formation; la croissance des dépenses de formation est tout de même de 47 %.

Par ailleurs, deux entreprises sur trois de la construction électrique sont représentées sur les marchés hors de France, ce qui porte le nombre d'agences, de représentations et

de distribution à plus de 10,000 à travers le monde, un réseau qui est épaulé par près de 2,000 filiales commerciales. Les réalisations de cette fourmilière d'industries sont multiples, aussi bien dans les lignes à haute tension, les métros, les centrales hydro-électriques et nucléaires, le TGV, etc. Ces industries ont déjà livré, par exemple, plus de 5,000 locomotives automobiles.

Sans elles, la France n'aurait certainement pas pu devenir le premier pays au monde à satisfaire la moitié de ses besoins en énergie électrique au moyen de centrales nucléaires. Présentement, il y a 44 réacteurs en service et 17 tranches sont en construction. Même après l'accident de Three Mile Island et surtout celui de Tchernobyl, des sondages ont montré qu'une majorité (51 %) de la population demeure favorable à l'énergie nucléaire, contrairement à la réaction très vive contre le nucléaire constatée, par exemple, en RFA (69 %) et en Suède (60 %).

Cette confiance, selon des porte-parole de Merlin Gerin, l'une des principales entreprises engagées dans le nucléaire, s'appuie sur deux impératifs :

1. à défaut d'avoir en quantités suffisantes d'autres formes d'énergie, la France, pour son développement industriel et le bien-être de sa population, a absolument besoin de l'énergie nucléaire;
2. à cause de son territoire restreint et de la densité de sa population, la France ne peut absolument pas se permettre de prendre des risques dans la construction et la surveillance des centrales nucléaires, avec le résultat qu'on a multiplié les précautions et les moyens de contrôle. Il y a déjà eu dans certaines centrales françaises des incidents, mais on est toujours parvenu à circonscrire la menace avant qu'elle ne se propage à l'extérieur du réacteur.

Outre ce champ d'action extrêmement spectaculaire, l'industrie

Voir page 10 : Sous-traitance

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 14

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements
1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 500-02-016186-863 IRVING I. ADESKY ET AL. demandeurs.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No. 705-27-000006-866 PERCEPTEUR DES AMENDES, AGISSANT POUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL, demandeurs.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No. 705-02-000574-863 RENE LAFORTUNE, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 500-02-013308-863 GILLES LEMAS, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 500-02-013308-863 GILLES LEMAS, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 156418396, 156399785, 156345722, VILLE DE MONTRÉAL, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 505-27-010096-851 PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. TREV 137-86, VILLE DE LANSALLE, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-023186-855 CENTRE DES JARDINS DE TRAITTEMENT DE CARTRES INC., demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 007457-51986-761 VILLE DE SAINT-LEONARD, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 007308-51985-600, VILLE DE SAINT-LEONARD, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 007459-51986-763 VILLE DE SAINT-LEONARD, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-32-10993-857 DR HARVEY HIRSH, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-001330-865 J. MARCEL PAQUETTE & FILS L.T.E.E., demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-01334-863 GARAGE PAQUETTE & FILS INC., demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-01334-863 GARAGE PAQUETTE & FILS INC., demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 156418396, 156399785, 156345722, VILLE DE MONTRÉAL, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 505-27-010096-851 PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-023186-855 CENTRE DES JARDINS DE TRAITTEMENT DE CARTRES INC., demandeur.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-023186-855 CENTRE DES JARDINS DE TRAITTEMENT DE CARTRES INC., demandeur.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

La Chambre de commerce de Montréal crée une banque informatisée de ressources féminines

CAROLE BEAULIEU

Les décideurs québécois ne pourront bientôt plus s'excuser aussi facilement de manquer de femmes pour siéger à leur conseil d'administration, leur panel ou leur groupe de travail.

de ce 51 % de la population québécoise que représentent aujourd'hui les femmes.

Pour être admises dans le réseau d'Accès 51, une femme devra être marrainée par deux ou trois groupes ou entreprises, a indiqué le président de la Chambre de commerce, M. Yvon Marcoux.

La Chambre de commerce de Montréal s'est engagée à assurer la mise à jour de la banque de données. Pour ce faire, elle compte solliciter la collaboration financière des entreprises, a indiqué le président de la Chambre de commerce, M. Yvon Marcoux.

d'influence qui permet actuellement à leurs collègues masculins d'accéder à des fonctions de prestige et d'acquiescer expérience et visibilité.

De plus en plus présentes dans le milieu des affaires, les femmes n'en sont pas moins toujours sous-représentées au sein des conseils d'administration. Ainsi, les conseils d'administration d'Air Canada, de Petro-Canada et de la Banque Nationale ne comptent respectivement qu'une femme sur 13, une femme sur 14 et deux femmes sur 34.

Peat Marwick et Klynveld Main Goerdeler forment le 1er groupe mondial de comptabilité

NEW YORK (AFP) — La firme d'experts-comptables américaine Peat Marwick International et son concurrent néerlandais Klynveld Main Goerdeler ont annoncé mercredi la signature d'un accord de fusion qui donnera naissance au premier groupe mondial dans cette profession.

financières de Chicago, Arthur Andersen and Co., dont le chiffre d'affaires annuel s'est élevé à \$1.6 milliard US en 1985.

Peat Marwick International a des bureaux affiliés dans 90 pays et Klynveld Main Goerdeler en compte 73. Ces bureaux sont généralement constitués sous la forme juridique de sociétés en nom collectif, précise le communiqué des deux firmes. De ce fait, les associés dans chacun de ces pays devront approuver les détails de la mise en oeuvre de la fusion.

principe être achevé pour le 1er janvier 1987.

Elles sont en outre déjà tombées d'accord sur le nom qui portera le nouveau groupe international, qui est Klynveld Peat Marwick Goerdeler, et les filiales américaines des deux compagnies seront regroupées sous le nom de Peat Marwick Main and Co.

À l'arrière-plan

pose presque exclusivement sur notre capacité à exporter nos produits et nos services, a-t-il dit. Bien sûr, le marché canadien, autotant dans le secteur privé que dans le secteur public, nous permet de développer la technologie dont nous avons besoin pour percer les marchés internationaux.

NOMINATIONS À LA FIDUCIE DU QUÉBEC

En outre, CAE connaît bien le F-18, puisqu'elle a déjà fabriqué trois simulateurs de vols pour cet appareil. En tant que co-sous-traitant, CAE aurait par ce contrat d'entretien des revenus accrus de \$ 8 à \$ 10 millions par année pendant 20 ans.

CAE investit 18 % de ses revenus dans la recherche et le développement. Elle a créé plus de 500 emplois depuis un an; 55 % de ses 2,700 employés sont des techniciens, des scientifiques et des ingénieurs.

Me Jean-Paul Léonard, notaire et Me Georges-O. Langlois, notaire



Me Jean-Paul Léonard, notaire et Me Georges-O. Langlois, notaire

La Fiducie du Québec est heureuse d'annoncer que Me Jean-Paul Léonard a été nommé président honoraire de son Conseil d'administration et que Me Georges-Octave Langlois lui a succédé comme président du Conseil d'administration.

Me Léonard a été membre du Conseil d'administration de la Fiducie du Québec depuis sa fondation en 1962 et il en a assumé la présidence durant les douze dernières années.

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FIDUCIE DU QUÉBEC DEPUIS 1973, Me Georges-O. Langlois en était le premier vice-président depuis 1978.

Par Ordre du conseil Thérèse de Grandpré Secrétaire

ÉTERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE

Peter Brady, B.A., B. Comm., F.I.A.C.

Jean-Claude Hébert, C.L.U.

Éterna-Vie, Compagnie d'Assurance est heureuse d'annoncer la nomination de M. Peter Brady, B.A., B. Comm., F.I.A.C., au poste de directeur, service des ventes.

Sous-traitance

français de l'électronique a engagé beaucoup son avenir du côté de l'automatisation et dans le développement des utilisations rationnelles de l'électricité.

TELE-METROPOLE INC. AVIS EST, par les présentes, donné:

QU'UN dividende trimestriel de 0,20\$ par action sur les actions ordinaires classe «A» et les actions classe «B» a été déclaré payable le 15 octobre 1986 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des livres, le 30 septembre 1986.

AVIS est par les présentes donné en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE NO 500-05-007508-862 A LA DEMANDE DU PRONONCE-ADJOUTE

ORDRE est donné à DOMENICO GIANCISU, GIUSEPPINA COLETTI et PLACEMENTS DOMCI L.T.E.E.

MICHEL MARTIN, P.A.

GILLES C. BEAUCHAMP

Monsieur Jean-Paul Lortie, président du conseil d'administration et chef de la direction de Sico Inc., est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Gilles C. Beauchamp au poste de président et chef des opérations de Sico Inc.

ÉTERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE

Simon Tardif, L.L.L.

Le conseil d'Administration d'Éterna-Vie, Compagnie d'Assurance annonce la nomination de M. Simon Tardif, L.L.L., au poste d'administrateur et secrétaire de la compagnie.

M. Simon Tardif est associé de l'étude Verchère, Noël & Eddy, dont les bureaux sont situés à Montréal et à Toronto.

Advertisement for Société d'énergie de la Baie James, including project details and contact information for Gilles C. Beauchamp.

# LE RECONCILIEMENT

## Ascension du marché

TORONTO (PC) — Les cours des valeurs ont pris de la hauteur hier à la Bourse de Toronto et l'indice composé a fini la séance avec un gain de 18,25 points, à 3058,27.

Le volume des transactions a gonflé, atteignant 22,8 millions d'actions contre 16,7 millions le jour précédent.

Dans les valeurs industrielles, Canadian Tire a gagné 5-3 à 35-7/8; Alcan 17-8 à 44-3/4; Seagram 11-8 à 83-1/4; Inco 11-8 à 118-1/2 et Wajax Ltd A à 116-1/2.

Dome Petroleum a perdu cinq cents à 81,22; Royal Innovations cinq cents également à 82,95; Coper Bank 5-4 à 31-5/8; Spar Aerospace 3-4 à 226-1/4 et Bay Mills 1-4 à 83-3/4.

Dans les mines, Agnico-Eagle Mines a gagné 11-8 à 27-7/8; International Corona 11-8 à 23-1/2 et Kienna Gold 1 à 26; Rio Algom a cédé 3-4 à 222-5/8 et Royex Gold cinq cents à 35,50.

Dans les pétroles, Asamera Inc. gagne 1-4 à 39-3/4; Poco Petroleum 1-8 à 39-1/4 et Ulster Petroleum 11 cents à 15,45. Metaleore Resources abandonne 17-8 à 220-1/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

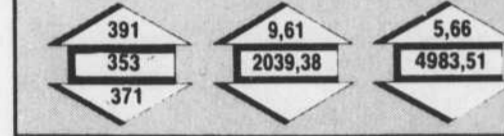


Table with 3 columns: TSE 300 (3058,27), Aurifères (489,16), Pétrole et gaz (2742,31). Below are variations of shares for various sectors.

Table with 3 columns: Produits industriels (391), Produits de consommation (371), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (353), Produits de consommation (2039,38), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Produits de consommation (371), Produits de consommation (4983,51), and other market indicators.

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

## OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGES

Table with 3 columns: Options contracts and prices.

Table with 3 columns: Options contracts and prices.

Table with 3 columns: Options contracts and prices.

Table with 3 columns: Options contracts and prices.

Table with 3 columns: Options contracts and prices.

Table with 3 columns: Options contracts and prices.

Table with 3 columns: Options contracts and prices.

Table with 3 columns: Options contracts and prices.

## NEW YORK

### La tendance se raffermi

NEW YORK (AFP) — La tendance s'est raffermie vers la fin de la séance d'hier à Wall Street dans un marché actif, après avoir évolué irrégulièrement. L'indice des valeurs industrielles a étroitement fluctué de part et d'autre du précédent niveau de clôture pendant la majeure partie de la journée, mais a terminé à 1.881,32 en hausse de 10,96 points.

Quelque 155 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 828 contre 796 et 390 titres ont été inchangés.

Les analystes ont attribué la faiblesse initiale du marché à la crainte des conséquences de la forte hausse des cours de l'or.

Par ailleurs, les grandes institutions financières ont continué de liquider en Bourse pour acheter des indices boursiers affaiblis par une remontée des taux d'intérêt obligataires, mais ont renversé leur stratégie pendant la dernière heure de transactions, on-t-ils ajouté.

Upjohn a progressé de 7 à 92. Dun and Bradstreet a gagné 3-1/8 à 114,58. TRW est passé de 2-3/8 à 100. Corning Glass a perdu 2-1/2 à 53. J.P. Morgan a cédé 1-3/4 à 91,34. Walt Disney est tombé de 13-8 à 42-1/2.

## Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Dow Jones Industrial (109,97), Dow Jones Transport (9,62), Services publics (1,26).

Table with 3 columns: Variations des titres (828), S & P 500 (796), NASDAQ (390), OTC (250,08), and other market indicators.

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

## NEW YORK

### La tendance se raffermi

NEW YORK (AFP) — La tendance s'est raffermie vers la fin de la séance d'hier à Wall Street dans un marché actif, après avoir évolué irrégulièrement. L'indice des valeurs industrielles a étroitement fluctué de part et d'autre du précédent niveau de clôture pendant la majeure partie de la journée, mais a terminé à 1.881,32 en hausse de 10,96 points.

Quelque 155 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 828 contre 796 et 390 titres ont été inchangés.

Les analystes ont attribué la faiblesse initiale du marché à la crainte des conséquences de la forte hausse des cours de l'or.

Par ailleurs, les grandes institutions financières ont continué de liquider en Bourse pour acheter des indices boursiers affaiblis par une remontée des taux d'intérêt obligataires, mais ont renversé leur stratégie pendant la dernière heure de transactions, on-t-ils ajouté.

Upjohn a progressé de 7 à 92. Dun and Bradstreet a gagné 3-1/8 à 114,58. TRW est passé de 2-3/8 à 100. Corning Glass a perdu 2-1/2 à 53. J.P. Morgan a cédé 1-3/4 à 91,34. Walt Disney est tombé de 13-8 à 42-1/2.

## Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Dow Jones Industrial (109,97), Dow Jones Transport (9,62), Services publics (1,26).

Table with 3 columns: Variations des titres (828), S & P 500 (796), NASDAQ (390), OTC (250,08), and other market indicators.

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

Table with 3 columns: Various stock symbols and prices (e.g., A.C.F.M., A.M.A., A.M.C.).

## OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Table with 3 columns: Options contracts and prices.

Table with 3 columns: Options contracts and prices.

Table with 3 columns: Options contracts and prices.

## OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient en baisse dans le marché canadien des obligations, hier.

Le court terme a baissé de 20 cents, le moyen terme d'un demi-cent et le long terme de cinq huitièmes.

Les titres des provinces et des sociétés ont cédé trois huitièmes.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 1-8 pour cent.

Table with 3 columns: Bond symbols and prices.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MONTREAL L'indice grimpe

MONTREAL (PC) - L'indice général du marché des valeurs montrealaises a monté de 18,31 points mercredi et affichait 1531,18 au terme d'une séance modérée.

In tout 4.382.575 actions ont changé de main. Le compartiment des minières a été le grand gagnant, faisant un bond de 29,56 à 1292,27, suivi des pétroliers en hausse de 11,09 à 1177,49.

Le titre Power, en baisse de 1-2 à 157,8 s'est traité à 265,90 exemplaires. Placer a monté de 3-8 à 229,34 dans un volume de 72.550 papiers négociés.

D'autre part, Alcan a gagné \$17,8 à \$44,38, Inco \$11,8 à \$18,1-2, CP Lid \$1 à \$16, Imperial Oil A 7-8 à \$44-8, Canadian Tire A 5-8 à \$15,8 et Bell 1-8 à \$39.

Par contre, Maclean Hunter X a cédé \$3,8 à \$19 et Cascades 1-8 à \$16,1-2.

Les titres en hausse ont été plus nombreux que ceux en baisse (191 contre 164) et 143 autres étaient inchangés.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

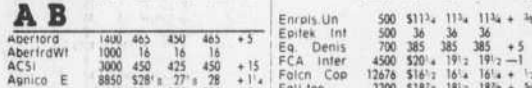
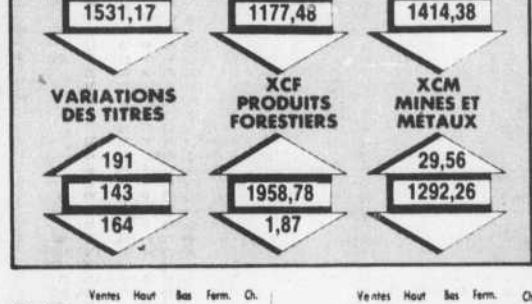


Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

TAUX D'INTERET

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Table with columns: Institutions financières, Banques, Épargne, etc. and rows for 1, 2, 3, 4, 5 years for Duplex/Tripex, Multilogement, Semi-commercial et commercial, Prêts personnels.

Compilation Fiducio du Québec — 2 septembre 1986. \* Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec. Taux sujets à changements sans préavis.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Table with columns: Institutions financières, Banques, Commerce, etc. and rows for 30-59, 60-89, 90-119, 120-179, 180-364, 5 ans annuel.

Compilation Fiducio du Québec — 2 septembre 1986. \* Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec. Taux sujets à changements sans préavis.

OPTIONS

Large table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans., etc. for various financial instruments.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) - Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 29-100 et cotait \$1,3879 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 17-100 à \$2,0000.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a perdu 15-100 à \$0,7205 tandis que le sterling gagnait 45-100 à \$1,4965.

Table with columns: Vente, Hausse, Bas, Terme, O. for various stocks like Agnico, Alcan, etc.

LE VOTRE COMPAGNE

TRUST GENERAL REER DÉPÔTS GARANTIS 8% 5 ANS Interest annuel

TRAVAILLEZ Tendances à hausse

VANCOUVER (PC) — La tendance était à la hausse mercredi à la Bourse de Vancouver et 15 millions d'actions ont été échangées. On a dénombré 333 titres gagnants, 252 perdants et 438 stables.

L'indice général a fini la séance à 1458,43, en hausse de 10,27 sur la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Indice général (10,27), Volume (15,1), Variations des titres (438)

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: A B M, Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

Table with 3 columns: Ventes, Hautes, Bases, Ours

OPTIONS

Suite de la page 12

Large table of options data with columns for stock symbols, call/put prices, and other financial metrics.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table listing various mutual funds with columns for name, value, and change.

MEMBERS

Table listing members of the exchange with columns for name, value, and change.

MEMBERS

Table listing members of the exchange with columns for name, value, and change.

LE CRÉDIT-BAIL BANQUE NATIONALE INC.

AVIS DE L'AJOURNEMENT D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET EXTRAORDINAIRE DE TOUS LES DÉTENTEURS DE BILLETTS DE FIDUCIE EN NANTISSEMENT

SÉRIE E, K, L, M, O ET UN DE LE CRÉDIT-BAIL BANQUE NATIONALE INC.

Avist, par les présentes, donné que l'assemblée générale et extraordinaire des détenteurs de billets de fiducie en nantissement série E émis de temps à autre; série K, 8 1/2% échéant le 1er décembre 1992; série L, 9 1/4% échéant le 1er février 1994; série M, 10 1/4% échéant le 15 avril 1991; série O, 10% échéant le 22 février 1993 et série UN, 9 1/2% échéant le 15 avril 1990 de Le crédit-bail Banque Nationale inc. (anciennement connu sous le nom de La Financière Laurentide Ltée), émis en vertu d'une convention de fiducie en nantissement portant la date formelle du 4 janvier 1955 et d'un acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage portant la date formelle du 15 novembre 1958 tous deux tels que reformulés, amendés et complétés en date du 1er octobre 1963 et amendés de temps à autre par des conventions ou actes de fiducie supplémentaires (collectivement «l'acte de fiducie»), tous consentis par Le crédit-bail Banque Nationale inc. en faveur de Compagnie Trust National, à titre de fiduciaire, qui devait avoir lieu à la Tour de la Banque Nationale, 600, rue de La Gauchetière ouest, 4<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, Canada, le mardi 2 septembre 1986, à 9h30, en vue d'étudier et, si jugé à propos, d'adopter une résolution extraordinaire aux termes de l'acte de fiducie, en vue d'abolir certaines clauses restrictives spéciales contenues dans ledit acte de fiducie à été ajournée au 24 septembre 1986 à la même heure et au même endroit; à cette assemblée les détenteurs de billets de fiducie en nantissement alors présents, en personne ou par fondé de pouvoir, constitueront un quorum.

Les détenteurs de billets de fiducie en nantissement non immatriculés se rappelleront que le fiduciaire a émis des instructions relatives à la preuve de la propriété de tels billets de fiducie en nantissement non immatriculés afin de valider tout formulaire de procuration présenté par les détenteurs de ceux-ci. Il est, de plus, important de noter que toutes les procurations validement déposées aux fins d'être votées lors de la première assemblée, seront votées lors de la reprise de cette assemblée telle que convoquée ci-dessus, sans plus de formalités.

Le texte de la résolution extraordinaire enjoignant les amendements proposés à l'acte de fiducie et la justification de ces amendements, le formulaire de procuration en vue d'assister à l'assemblée mentionnée ci-dessus et les instructions relatives aux billets de fiducie en nantissement non immatriculés peuvent être obtenus du Service des fiduciaires corporatives des différents bureaux de Compagnie Trust National mentionnés ci-dessus:

- 2000, Avenue McGill College, Montréal, Québec H3A 3H4
4 King Street West, Toronto, Ontario M5H 3W7
100 - 250 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba R3C 0B5

- 10th Floor Home Oil Tower, 150 Toronto Dominion Square, Calgary, Alberta T2P 2Z2
Park Place Tower, 666 Burrard Street, Vancouver, Colombie-Britannique V6C 2Z9

La Société Canada Trust, 1646 Barrington Street, Halifax, Nouvelle-Écosse B3J 2P7

DATE le 3<sup>e</sup> jour de septembre 1986. LE CRÉDIT-BAIL BANQUE NATIONALE INC. Louise Vaillancourt-Châtillon, Secrétaire corporatif

DIVIDENDES

Table listing dividends for various companies with columns for company name, amount, and date.

Y Z

Table listing stock symbols Y and Z with columns for symbol, price, and change.

SPORTS

Prévisions dans la LNF

Les Bears et les Dolphins devraient logiquement parvenir au Super Bowl

YVES D'AVIGNON de La Presse Canadienne

Si des blessures aux joueurs de premier plan ne viennent pas freiner les élans des équipes de tête, les 16 semaines de calendrier régulier de la ligue nationale de football (LNF) permettront de départager aisément les 10 formations qui participeront aux éliminatoires, à partir de la dernière fin de semaine de décembre.

Ainsi, dans la Conférence nationale, les Bears de Chicago, champions en titre, n'auront aucune difficulté à terminer au premier rang de la section Centrale, faute de compétition. Bien que les Bears aient pris un malin plaisir à vaincre 18 des 19 équipes sur leur chemin du Super Bowl l'an dernier, la complaisance de leurs figures de proue et possiblement les ennuis internes entre entraîneur et joueurs-vedettes nuiront à l'accomplissement d'une saison parfaite.

Qui plus est, depuis six ans, une seule formation gagnante du Super Bowl a atteint le match de championnat l'année suivante — les Redskins de Washington, en 1983.

Par ailleurs, pour accéder au match du Super Bowl, les Bears devront possiblement sur leur route les Giants de New York, les 49ers de San Francisco et les Rams de Los Angeles, qui ont tous soif de victoire.

Les Giants sont très près du but: équipe au jeu régulier en 1985, qui n'a pas eu à se fier uniquement à un joueur à chaque semaine. Très forts à la défensive, les Giants sont à un bon receveur de passes près d'obtenir la mention suprême de favori pour accéder au Super Bowl.

Cet honneur revient cette année aux 49ers de San Francisco, champions en janvier '82 et '85. Il ne manque pas beaucoup aux 49ers, à 16 semaines de la fin du calendrier. Un entraîneur innovateur, un quart talentueux, une unité offensive parmi les meilleures du circuit mais une défensive qui sait parfois faire preuve de générosité. Les deux Super Bowl remportés par les 49ers au cours de cette décennie, bien que le livre des records fasse surtout référence à une attaque bien orchestrée, a été l'oeuvre d'une défensive formidable. Les ingrédients y sont, il ne reste qu'à les incorporer.

Les Rams de Los Angeles ne sont pas loin de l'objectif non plus, mais l'absence d'un quart en parfaite santé leur confère un rôle en attente. Steve Bartkowski — deux genoux amochés — commencera la saison au poste de quart. Son âge (34 ans) est à la fois un avantage et un inconvénient.

Les Cowboys de Dallas, les Redskins de Washington et les Vikings du Minnesota seront l'une des deux autres équipes qui participeront

aux séries à titre de meilleurs deuxième.

L'Américaine: une habitude, unesurprise, un espoir

Les Dolphins de Miami remporteront le titre dans la section Est de l'Américaine parce que leur défensive, talon d'Achille l'an dernier, s'est améliorée. Surtout au poste de second, où l'activité intense des joueurs en présence — dont un certain John Offerdahl, un mélange de Nick Buoniconti et Jack Lambert — solidifiera l'unité. L'attaque, déjà formidable, n'en sera que meilleure. De plus, l'entraîneur Don Shula, question d'habitude, a le don de mener l'équipe à bon port malgré quelques lacunes apparentes.

Les Patriots de la Nouvelle-Angleterre et les Jets de New York ne sont pas donnés pour compte. En fait, la lutte sera très intéressante pour le premier rang. Mais les Patriots ont eu leur chance et l'ont ratée tandis que le succès des Jets tient à un seul fil: Freeman McNeil.

Les Bengals de Cincinnati sortiront la section Centrale de l'embaras, mais ils ne pourront pas éliminer les Browns de Cleveland, favoris pour remporter le titre.

Une défensive imperméable est le trait dominant des Browns. Avec le quart Bernie Kosar, qui aura cette fois l'aide de bons receveurs de passes, les Browns gagneront chèrement le championnat. L'arrivée du receveur Terry Greer, anciennement de la LCF et qui a connu un excellent camp d'entraînement, aidera plus que prévu.

Les Bengals ne sont pas loin derrière. Avec une attaque explosive dirigée par le quart Boomer Esiason, les Bengals parviendront à donner une chaude lutte aux Browns si leur défensive tient le coup. Il est clair que le championnat de la section Centrale se gagnera avec neuf ou 10 victoires tout au plus.

La surprise dans la conférence Américaine viendra de la section Ouest, où les Broncos de Denver sortiront vainqueurs d'une bataille rangée avec les Raiders de Los Angeles. Victorieux 11 fois en 1985, les Broncos ont encore un goût amer dans la bouche, celui d'avoir été écartés des séries de fin de saison. Le quart John Elway pourra dorénavant miser sur deux demis à l'attaque pour l'appuyer et le seul ennui défensif a été corrigé à la suite de l'acquisition du demi de coin Mark Haynes, présentement sur la liste des blessés.

Les trois champions de section de la conférence Américaine — Miami, Cleveland, Denver — batailleront avec deux autres équipes à l'issue du calendrier: les Jets, les Bengals et les Raiders.

Peut-être même une équipe Central: les Chargers de San Diego.

Internationaux de tennis des États-Unis

Lendl et Evert-Lloyd en demi-finales

NEW YORK (AFP) — Le tenant du titre, le Tchèque Ivan Lendl, numéro un mondial, a été le premier à se qualifier pour les demi-finales des Championnats internationaux des États-Unis de tennis, hier à Flushing Meadow, en battant le Français Henri Leconte (no 8) en quatre sets.

Lendl a éprouvé des difficultés à se débarrasser du Français qui, cette année, s'était déjà illustré en atteignant les demi-finales à Paris et à Wimbledon. Leconte a ainsi été en possession de trois balles de premier set dans le dixième jeu sur le service du Tchèque (0-40) mais il a laissé échapper ces trois opportunités.

Ensuite, Lendl d'un formidable puissance du fond du court, a donné l'impression de s'enlever vers une victoire en trois sets devant un joueur démolé par son infortune. Or, le Français, retrouvant toute l'efficacité de son jeu à la volée, a pris l'ascendant dans la troisième manche, Lendl perdant alors son premier set depuis le début du tournoi. Mais victime d'un coup de fatigue dans la quatrième manche, il s'est incliné logiquement devant un joueur en totale confiance.

Ce sont des gros noms et ça fait mal... mais je les comprends. Ils peuvent faire plus d'argent », a commenté Richard Dupras, le président de l'Association des golfeurs professionnels, hier matin.

Ce n'est pas notre faute », a-t-il ajouté en précisant que l'Association a fixé les dates du tournoi de championnat après avoir pris connaissance du calendrier de l'Association canadienne de golf professionnel. Par la suite, la CPGA a (malheureusement) ajouté quelques tournois à sa première liste et ce n'est qu'au mois de mars qu'il (Dupras) a constaté que les dates du championnat coïncidaient avec celles de Victoria.

Il était trop tard. Il faut réserver le terrain et il faut tenir compte des disponibilités de nos membres », a-t-il indiqué d'un ton résigné.

Idéalement, le tournoi de championnat des golfeurs professionnels devrait avoir lieu au mois d'août... mais

s'affronter hier soir.

En simple dames, l'Américaine Chris Evert-Lloyd a atteint pour la 16e fois les demi-finales. Elle a battu la Bulgare Manuela Maleeva (no 9) en deux sets sur un score (6-2, 6-2) qui reflète mal la difficulté avec laquelle l'Américaine s'est imposée. Depuis 1971, l'année de sa première participation à l'US Open, Evert-Lloyd a toujours atteint les demi-finales de ce tournoi qu'elle a gagné à six reprises.

Evert-Lloyd aura pour adversaire en demi-finale, demain, l'athlétique Tchèque Helena Sukova (no 7) qui, après un départ hésitant, a nettement triomphé de l'Australienne Wendy Turnbull (6-4, 6-0), victorieuse, au tour précédent, de la tenante du titre, la Tchèque Jarmila Prázná.

nales de ce tournoi qu'elle a gagné à six reprises.

Evert-Lloyd aura pour adversaire en demi-finale, demain, l'athlétique Tchèque Helena Sukova (no 7) qui, après un départ hésitant, a nettement triomphé de l'Australienne Wendy Turnbull (6-4, 6-0), victorieuse, au tour précédent, de la tenante du titre, la Tchèque Jarmila Prázná.

Evert-Lloyd aura pour adversaire en demi-finale, demain, l'athlétique Tchèque Helena Sukova (no 7) qui, après un départ hésitant, a nettement triomphé de l'Australienne Wendy Turnbull (6-4, 6-0), victorieuse, au tour précédent, de la tenante du titre, la Tchèque Jarmila Prázná.

Championnat de golf des professionnels québécois Lamarre et Talbot manqueront à l'appel

BERTHIER (PC) — Les deux têtes d'affiche du golf québécois, Jean-Louis Lamarre et Daniel Talbot, manqueront à l'appel alors que le tournoi de championnat des professionnels du Québec prendra son envol à Berthier, aujourd'hui.

Lamarre, le champion de l'an dernier, et Talbot, le plus spectaculaire des golfeurs québécois, ont choisi de participer au dernier tournoi du circuit canadien qui a lieu à Victoria, en Colombie-Britannique. Ils peuvent terminer parmi les 10 premiers au classement du circuit, ce qui pourrait leur permettre de participer à la prochaine édition de l'Omniium canadien sans passer par l'étape des qualifications.

Ce sont des gros noms et ça fait mal... mais je les comprends. Ils peuvent faire plus d'argent », a commenté Richard Dupras, le président de l'Association des golfeurs professionnels, hier matin.

Ce n'est pas notre faute », a-t-il ajouté en précisant que l'Association a fixé les dates du tournoi de championnat après avoir pris connaissance du calendrier de l'Association canadienne de golf professionnel. Par la suite, la CPGA a (malheureusement) ajouté quelques tournois à sa première liste et ce n'est qu'au mois de mars qu'il (Dupras) a constaté que les dates du championnat coïncidaient avec celles de Victoria.

Il était trop tard. Il faut réserver le terrain et il faut tenir compte des disponibilités de nos membres », a-t-il indiqué d'un ton résigné.

Idéalement, le tournoi de championnat des golfeurs professionnels devrait avoir lieu au mois d'août... mais

c'est impossible car il s'agit de « la grosse saison », a souligné Jean-Marc Ladouceur, le capitaine de l'Association.

Selon lui, il serait également trop risqué de repousser le tournoi d'une semaine ou deux pour éviter d'entrer en conflit avec le circuit canadien.

« Nous craignons que la température soit un facteur. Nous voulons voir des 65 et des 68, pas des 72 », a-t-il révélé après avoir indiqué que les dates actuelles sont les meilleures dans la conjoncture actuelle.

Traditionnellement, le tournoi de championnat des golfeurs professionnels du Québec se déroule dans la semaine qui suit le week-end de la Fête du Travail.

« L'affluence baisse de moitié après la Fête du Travail. Il n'y a presque pas de leçons à donner et il n'y a plus de cliniques. Il est plus facile de se libérer », a-t-il précisé.

En l'absence de Lamarre et Talbot, on s'attend à un duel entre Serge Thivierge et Adrien Bigras. Un total de 90 golfeurs prendront le départ.

Thivierge, de Laval-sur-le-Lac, a conservé une moyenne de 69,5 coups par rond lors des quatre tournois du circuit La Sauvegarde tandis qu'à 48 ans, Bigras, le « pro » et propriétaire du Club Le Manoir, près de Lachute, a maintenu une moyenne de 70 coups par rond.

Jean Laforce (Joliette), Raymond Richer (Hillsdale), Carlo Blanchard (Fabreville), Yvan Beauchemin (Cowansville), Jean-Guy Périard (Boucherville), et Phil Giroux (Saint-François) sont également des candidats aux grands honneurs.

Le tournoi est doté d'une bourse de \$20,000, plus \$1,000 au meilleur joueur aîné (50 ans et plus).

LA METEO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui. Situation générale: un creux de basse pression installé sur l'ouest de l'Ontario maintient la présence de nuages sur l'ouest de la province. Une bande d'averses attendra l'extrême ouest du Québec en après-midi et se propagera vers l'est dans la journée de vendredi. Après une possibilité de gel dans la nuit, les maxima devraient se situer près des normales, jeudi.

MONTRÉAL Ciel variable et vents modérés. Max.: 22. Risque de précipitations: 20%. Vendredi: quelques averses. LEVER DU SOLEIL 0 h 00 COUCHER 00 h 00

QUEBEC Abiti: nuageux avec quelques averses et vents du sud de 30 à 50 km-h. Max.: 20. Risque de précipitations: 70%. Vendredi: pluie ou neige. Réservoirs Cabonga et Gouin. La Tuque: nuageux avec averses dispersées et vents modérés. Max.: 20. Risque de précipitations: 40%. Vendredi: pluie ou neige. Témiscamingue, Pontiac-Gatineau

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 10

AVIS EST DONNÉ que DAME MARIE MARCELLE FRANCINE LABRÈCHE, de la Ville de Chambly, Province de Québec, demeurant au 24 avenue Marier, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec pour un décret du Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour le changement du nom de son fils mineur, MARCEL JOSÉP MAURICE LA PLAINE à MATHIEU JOSEPH MAURICE LABRÈCHE, et que le décret n'affectera personne autre que ledit mineur.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

ORDRE EST DONNÉ à JEAN-CLAUDE MONTREDDON, procureur de la Cour Supérieure, de faire publier dans le journal Le Devoir une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JEAN-CLAUDE MONTREDDON.

BASEBALL

Table with baseball statistics for Ligue Nationale and Ligue Américaine, including teams like Houston, Chicago, Montreal, etc.

Table with baseball statistics for Ligue Nationale, including Section Est and Section Ouest, listing teams and their performance.

Table with baseball statistics for Ligue Américaine, including Section Est and Section Ouest, listing teams and their performance.

FOOTBALL

Table with football statistics for Ligue Canadienne, including teams like Ottawa, Vancouver, Regina, etc.

Table with football statistics for Ligue Canadienne, including Section Est and Section Ouest, listing teams and their performance.

Table with football statistics for Ligue Canadienne, including Section Est and Section Ouest, listing teams and their performance.